

Varennnes sur Loire



Bibliothèque Co-Libris

Un livre
à la main...
le temps
d'un week-end !

**1^{er}, 2 et 3
DÉCEMBRE**

J'aime lire

Premières lectureS

**BULLETIN
MUNICIPAL**
Octobre 2017

**Christophe
PEARSON**



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ELECTROMÉNAGER
Vente - Installation - Dépannage

PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS
Tél. 02 41 53 23 17
Port. 06 83 75 41 10
pearson.elec@orange.fr

Accueil Magasin : 21, Place du Jeu de Paume
49730 Varennes sur Loire

BOUCHERIE



GAUFRETEAU Nicolas

1 bis Place du jeu de Paume | boucheriegaufreteau@orange.fr
49730 VARENNES SUR LOIRE | **09 67 76 28 90**

**CREATION
COIFFURE**

Edith TRASTET

14, rue de la Maréchalerie
49730 Varennes sur Loire

02 41 67 51 55



Restauration traditionnelle
7j/7 d'avril à septembre :
midi et soir

Frédérique et Pascal
PANTALÉON

7 Imp. de la Brèche
49730 VARENNES SUR LOIRE

Réservation :
02 41 53 13 48
06 19 98 21 64
contat@lagrangedevarennes.fr

Pharmacie Girault

Varennes-sur-Loire

02 41 51 72 28



**Matériel Médical
Orthopédie Générale
Homéopathie**

Jean-Marie REFFAY

Maître Artisan Charcutier

Médaille d'Or 2015 Concours du Jambon de Paris Supérieur

Confrérie des Chevaliers de St Antoine

Champion de France Jambon Cuit Supérieur Maison 2009

Champion Régional Jambon Cuit Supérieur Maison 2011

Marchés :

Mardi : Montreuil-Bellay - Mercredi : St-Hilaire-St-Florent

Mercredi : Fontevraud l'Abbaye - Jeudi : Saumur «Les Ponts»

Vendredi : Saumur «Chemin Vert» et Varennes-sur-Loire

Samedi : Saumur «Place St Pierre»

Traiteur
Buffet froid
Plats cuisinés

49730 Varennes sur Loire

email : reffaytraiteur@wanadoo.fr - Tél. 02 41 51 71 55

POZ'ALU

Menuiserie ALU PVC Bois
toutes fermetures



6 rue Neuve
49730 Varennes/Loire
Tél./Fax 02 41 38 32 80
06 88 75 60 22

L'EXPERIENCE INFORMATIQUE A VOTRE SERVICE

MASC
INFORMATIQUE

POUR LES PROFESSIONNELS
ET LES PARTICULIERS

Gilles Peltier
VARENNES SUR LOIRE (49)
06 81 47 63 03
masc.info@free.fr

Dépannages, Services,
Conseils « Vente
en Informatique

Interventions
sur site ou à domicile

<http://masc-info.pagespro-orange.fr/>

Thierry Touchard

Couverture - Charpente - Ramonage
Démoussage - Aménagement de combles

14, rue de Chavigny
49730 Varennes sur Loire

02 41 51 48 32

06 75 13 65 78

thierry.touchard0@orange.fr



BEGUET JEAN CLAUDE

02 41 51 47 42



BEGUET JEAN CLAUDE

TAILLE DE PIERRE - Rénovation - Spécialité tuffeau - Maçonnerie

7 Rue des Jacquères

49730 VARENNES SUR LOIRE

E-mail : contact@loireinfo.fr
www.loireinfo.fr



RAGOT Mickael

Maintenance et Ventes
1, rue de la Loire
49730
Varennes sur Loire

**02 41 67 07 98
06 08 407 990**

Domaine de la Brèche

DEPUIS 1973



Domaine de la Brèche - Etang de la Brèche

5, impasse de la Brèche - RD952

49730 Varennes-sur-Loire

Tél. +33 (0)241 512 292 - Fax +33 (2)241 512 724

contact@domainedelabreche.com - www.domainedelabreche.com

Sommaire

Annonces

Édito du maire..... 1

Conseil Municipal..... 2

Séance du 15 mars 2017

Séance du 12 avril 2017

Séance du 17 mai 2017

Séance du 21 juin 2017

Séance du 19 juillet 2017

Séance du 20 septembre 2017

Vie Associative..... 13

Co-Libris - Bibliothèque

Atelier de Varennes

Comité des Fêtes de Varennes

Association Chorale Cœur à Cœur

La Joie de Vivre

Danse Varennaise

Donneurs de sang

Association Les Amis de l'Orgue de Varennes sur Loire

La M.A.V. (Music'A Varennes) vous raconte...

École de musique

CIRCA Théâtre Varennais

Chasse

Association Benkady France Burkina

Association des Anciens combattants

AMAP La passerelle de Varennes

J'aiMe Varennes

RAVI

Enfance et Jeunesse..... 23

A.P.E. de Varennes

Maison de l'enfance

École

Vivado

Sport..... 25

E.S. Varennes-Villebernier Football

Tennis Club Varennais (T.C.V.)

Club Allonnes Varennes Badminton (A.V.B.)

Services de la Mairie..... 28

Service Technique

Départ à la retraite de Maryvonne JOUSSELIN

Villes et Villages Fleuris

Calendrier des manifestations

Centenaire du Pont

Informations..... 31

Vaccination contre la grippe

Coordonnées et Horaires : Mairie et Agence Postale

La carte d'identité à portée de clic

UDAF 49

ADMR

Inscription listes électorales

Recensement Citoyen Obligatoire (R.C.O.)

Vœux du Maire

Service d'information alerte Vigicrue

Alexandre JAMET, entreprise GALARD

Liste des artisans et commerçants de Varennes

Services de santé et Autres services

Annonces

Crédits photo : Mairie de Varennes-sur-Loire

Tirage : 900 exemplaires

Conception et Impression :

Imprimerie Loire Impression - 49400 SAUMUR

Imprimé sur du papier recyclé

avec des encres végétales.



Chers Varennaises et Varennais,

En cette nouvelle rentrée scolaire, notre école accueille 199 enfants, un record pour Varennes sur Loire ! Le lotissement de la Malaiserie a certes participé à cette augmentation d'effectif, mais notre commune sait aussi se rendre attractive : 35 associations, de nombreux commerces, artisans et services, une maison de santé dynamique, autant d'atouts qui valorisent notre territoire. Notre principale préoccupation est de les soutenir et de les accompagner dans tous leurs projets.

Malheureusement, nous devons faire face aux diminutions des dotations de l'Etat, mais aussi au transfert aux communes de charges non compensées financièrement. Nous subissons les conséquences des déficits publics accumulés depuis plus de 30 ans, ainsi que l'accroissement de la dette de l'Etat. Pour nous, petites communes, des efforts toujours plus importants nous sont imposés et nous n'avons pas d'autre choix que de nous adapter en modernisant nos moyens et en mutualisant nos efforts.

La suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers fiscaux est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des ménages mais va pénaliser fortement la libre administration des collectivités et les investissements de proximité dont nous avons tous besoin. C'est pourquoi, afin de pouvoir répondre aux besoins et aux attentes des habitants de notre commune, je continuerai (malgré des démarches de plus en plus complexes) à solliciter des subventions, à tous les niveaux (Département, Région, Etat, Europe ou tout autre organisme compétent). Pour les années 2016/2017 nous avons obtenu 333 155 € de subventions (102 128 € pour 2017 et 231 027€ pour 2016).

Parmi les derniers travaux ou achats réalisés, nous avons remplacé le tracteur-tondeuse par une tondeuse robot (12 900 €), qui permet un entretien beaucoup plus régulier et économe en temps et en énergie (notamment au terrain de sport). La réfection de la toiture de la salle de sport est terminée et j'espère que ces nouveaux aménagements satisferont leurs utilisateurs. Le chauffage de l'église (15 695 €) est installé et je remercie la paroisse qui prendra à sa charge les coûts de fonctionnement.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui se sont associés aux festivités et à l'exposition à l'occasion du centième anniversaire de la construction du pont de Montsoreau. De l'avis de beaucoup, cette manifestation inédite, organisée conjointement avec nos voisins Montsoréliens et Turquantois, réunissant berlots et vallerots, fût particulièrement agréable, conviviale et chargée d'émotion, une belle fête populaire comme on les aime !

La réforme territoriale et ses changements sont à notre porte et il faut réussir la transition et l'adaptation. Cependant la volonté seule ne suffit pas toujours, il faut que les décisions politiques soient l'aboutissement d'une réflexion et d'une pensée collective pour que nos communes restent les cellules de base de notre démocratie.

Le conseil municipal et moi-même sommes engagés pleinement à vos côtés et attachés à la préservation de notre monde rural.

Excellente lecture à tous.

Bien amicalement,

Gilles TALLUAU

Séance du 15 mars 2017

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire.

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, adjoints. François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER.

Excusés : Eric JAMET donne pouvoir à Murielle CHAPU, Brigitte SAINT-CAST donne pouvoir à Christiane LANGE, Martine NAYS donne pouvoir à Michel LECHAT, Valérie COULBARY donne pouvoir à Sophie GEGU.

Le compte rendu du 22 février 2017 a été adopté à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ

SMO ANJOU NUMERIQUE : point sur le haut débit

Monsieur le maire est membre du syndicat mixte ouvert Anjou numérique dont l'objet est de promouvoir le développement du très haut débit sur le département au moyen de financements en provenance notamment du département, de la région, de l'Etat, de l'Europe et d'un opérateur privé. Il présente la carte du déploiement du très haut débit en Anjou qui prévoit que la fibre couvre 100 % du territoire d'ici 2025. Le budget d'investissement s'élève à 365 millions d'euros, dont 3 millions pour l'agglomération Saumur Val de Loire. Il ajoute qu'il s'emploiera à faire valoir les intérêts de la commune le plus rapidement possible.

SMBAA : rapport d'activités 2016

Sur Varennes, le syndicat est chargé de l'entretien des cours d'eau et des canaux qui alimentent l'Authion. Le maire remercie Jean-Luc Joulin qui a suivi les travaux du canal de l'Echeneau. Il ne reste plus qu'environ 600 mètres à faire

VERSEMENT FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR OPÉRATIONS DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune de VARENNES SUR LOIRE par délibération du Conseil Municipal en date du 15 mars 2017 décide de verser un fonds de concours de 50 % au profit du SIEML pour la rénovation de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités), rue du champ Bertain.

- montant de la dépense : **28 867.23 € net de taxe**
- taux du fonds de concours : **50 %**
- montant du fonds de concours à verser au SIEML : **14 433.63 €**

COMMISSIONS

Espaces verts :

François BERNARD fait un compte-rendu de la dernière réunion de la commission.

Tracteur tondeuse : le tracteur tondeuse John Deere est en panne et le montant de la réparation est très élevé. Avant d'envisager son remplacement il serait souhaitable d'engager une réflexion sur l'achat d'un robot tondeuse. Il en existe qui peuvent tondre des parcours de golf ou des terrains de ligue 1. La commune de Richelieu, en Indre-et-Loire a investi dans ce type de robot et le Directeur des Services Techniques en est satisfait. Il deviendrait possible de tondre le stade plus souvent car il fait du mulching. Quant au risque de vol, le robot dispose d'une alarme avec un code et un dispositif de géo localisation accessible grâce à une application sur un téléphone portable.

Ce genre d'équipement coûte entre 3 500 et 5 000 euros. Il en faudrait peut-être deux. En comparaison, la commission rappelle qu'un tracteur tondeuse coûte environ 30 000 euros HT, aussi la commune y gagnerait sur le temps passé à tondre. Il y aura quand même besoin, en plus, d'un petit tracteur tondeuse pour les plus petites surfaces. La commission propose d'aller voir le robot fonctionner à la ville de Richelieu, pour échanger avec les utilisateurs. Villes et Villages Fleuris : un power-point d'une dizaine de photos récentes a été présenté au comité ainsi qu'un plan de désherbage. Les arbres du parking de la société de la Paix seront certainement transplantés à l'entrée nord du bourg car il semblerait qu'ils soient trop près du jeu de boule de fort.

La commission propose l'achat de graines pour les jachères fleuries aux entrées de bourg, rue de Gaure et devant la M.S.P. Elle souhaite également vendre le tracteur Renault.

BUDGETS

Vote des taux d'imposition 2017 :

La communauté d'agglomération a demandé aux communes de reporter le vote de leurs taux d'imposition afin de respecter le principe de neutralité fiscale pour les habitants du territoire.

En effet, suite au changement de périmètre de l'agglomération, les taux d'imposition doivent être harmonisés. Un ajustement doit donc être proposé entre les taux communaux et les taux intercommunaux dès 2017 avec, en contrepartie l'attribution d'une compensation versée par le nouvel EPCI aux communes concernées afin de leur garantir un produit fiscal équivalent avant et après le changement de périmètre.

Le cabinet RCF, travaille actuellement sur le sujet pour pouvoir indiquer à chaque commune et à la Communauté d'Agglomération les taux qui pourraient être appliqués cette année dans la volonté d'une neutralité fiscale. Dans l'attente de cette information, et pour ne pas pénaliser la commune, monsieur le maire propose au conseil de reporter le vote des taux d'imposition 2017 à l'ordre du jour de la prochaine réunion, le mercredi 12 avril 2017.

Présentation du budget principal :

Après la présentation, monsieur le maire insiste sur la baisse de 5 % du budget de fonctionnement et sur un budget d'investissement dont le but est d'entretenir le dynamisme de la commune et le bien-être de ses habitants, sans charges supplémentaires de fonctionnement. Mais il précise qu'il faudra certainement, à un moment ou à un autre, recourir à l'emprunt. Il ajoute que l'emprunt contracté en 2007 pour la maison de l'enfance se termine en octobre 2019 et qu'il est normal de faire supporter les investissements lourds sur plusieurs générations. Les taux d'intérêts étant par ailleurs historiquement bas, il faut en profiter. La commission des finances fera des propositions en temps voulu. Michel LECHAT salut la volonté affichée de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

MUSIC'A VARENNES SALLE de MUSIQUE place Chavigny

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier adressé en mairie par la présidente de l'association Music'A Varennes. La salle de musique appartient à l'association mais celle-ci n'a pas les moyens de financer les travaux de rénovation devenus nécessaires. Dans le cadre du programme de restructuration du secteur de Chavigny,

Monsieur le maire a proposé à l'association de rétrocéder le bâtiment à la commune pour un euro symbolique pour ensuite le lui remettre à disposition au moyen d'un bail emphytéotique, pour une durée de 50 ans. L'association pourra ainsi continuer à disposer pleinement du bâtiment et la commune n'aura pas à supporter les charges de fonctionnement. Elle pourra ainsi solliciter des subventions (Contrat de ruralité, TEPCV...) pour rénover le bâtiment et le remettre aux normes. Comme il n'y a pas d'assainissement, la commune pourra également négocier les 10 000 euros demandés pour l'extension du réseau.

Michel LECHAT, suivi par David CHEVALLIER, invite le conseil à réfléchir sur l'opportunité qui se présente aujourd'hui de déplacer cette salle qui, selon lui, est mal située.

Monsieur le maire répond qu'il a demandé au cabinet TALPA de faire une étude pour chiffrer le coût d'une rénovation et celui d'une nouvelle construction après démolition. Mais dans l'immédiat, il demande au conseil s'il est d'accord sur la proposition d'achat du bâtiment et sa mise à disposition à l'association MAV selon un contrat défini par la suite.

RÉUNIONS POLITIQUES

Sur proposition de Gilles TALLUAU, Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la mise à disposition d'une salle de réunion située au centre culturel, à titre gratuit, et ce pour toute formation politique légale qui en fait la demande.

TOUR DE TABLE

Michel LECHAT : Il demande où en sont les travaux d'entretien de voirie pour combler les nids de poules. La consultation est en cours.
Jean-Luc JOULIN : La commission a arrêté la liste des fossés à entretenir cette année.

David CHEVALLIER : Deux des chênes qui ont été plantés sur le parking de la Paix semblent souffrir mais ils devraient repartir après un bon arrosage.

Murielle CHAPU signale que certains panneaux de signalisation, qui étaient positionnés sur les anciens mâts d'éclairage public, n'ont pas été remis en place, notamment dans la zone de l'école.

Christine JOUSSELIN : Le comité de pilotage TAP va se réunir le 30 mars pour étudier la possibilité d'organiser les TAP en 2 fois 1h30 au lieu de 3 fois 1h actuellement. Cela permettrait d'organiser plus facilement les remplacements en cas d'absence des animateurs.

Alain LECHAT : Il a trouvé un traitement contre le tigre du platane.

Michel LAMAND : Les dates de raccordement suite aux travaux du SIEML risquent de ne pas être tenues car ERDF a un retard important dans la délivrance des autorisations de travaux sur le réseau électrique.

Sylvie BELLANGER : L'association Co-libris (bibliothèque) propose, trois animations le 1^{er} week-end de décembre et sollicite l'accord de principe du conseil municipal pour cautionner cette manifestation à hauteur de 400 euros maximum. Le carnaval de l'école, accompagné par la musique, aura lieu samedi 18 mars et la dictée colibris le 24 mars.

Gilles TALLUAU : Il participera au congrès des maires à Segré le samedi 18 mars.

Séance du 12 avril 2017

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoints. François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Sophie GEGU, Eric JAMET, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, David CHEVALLIER

Excusés : Jean-luc JOULIN, donne pouvoir à Michel LAMAND, Valérie COULBARY donne pouvoir à Gilles TALLUAU, Brigitte SAINT-CAST donne pouvoir à Christiane LANGE, Ralph MILLERAND donne pouvoir à Michel LECHAT

PROJET D'AMÉNAGEMENT BOURG CHAVIGNY

Présentation par monsieur DELACROIX, du cabinet TALPA, du projet d'aménagement du bourg et du secteur de Chavigny. Une réunion publique aura lieu pendant la 1^{ère} quinzaine de juin à la salle des loisirs.

IMPÔTS DIRECTS 2017 - VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire rappelle que suite au changement de périmètre de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement au 1^{er} janvier 2017, son Président avait demandé aux communes membres d'ajuster leurs taux d'imposition en fonction de ceux votés par l'E.P.C.I afin de respecter le principe de neutralité fiscale pour les habitants du territoire. Le cabinet RCF a travaillé sur le sujet pour pouvoir indiquer à chaque commune et à la Communauté d'Agglomération les taux qui pourraient être appliqués cette année. Dans l'attente de ses propositions, le conseil municipal avait donc décidé, lors de sa séance du 15 mars 2017, de reporter le vote des taux communaux.

Après communication, par courrier en date du 22 mars 2017, des taux qui devraient s'appliquer en 2017 pour la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement et la commune de Varennes sur Loire, monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer, soit sur la baisse des taux proposée par la communauté d'agglomération, soit sur le maintien des taux de 2016, soit sur une augmentation de 1 %. Le résultat est le suivant :

15 voix pour une augmentation de 1 %

4 voix pour le maintien des taux

0 voix pour la baisse des taux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de fixer ainsi les taux d'imposition 2017 :

- Taxe d'habitation : 8,49 %

- Taxe Foncière sur propriétés bâties : 19,32 %

- Taxe Foncière sur propriétés non bâties : 30,72 %

Compte de gestion et compte administratif 2016

Compte de gestion 2016 : le conseil, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion de l'exercice 2016, dressé par le receveur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte administratif 2016 : sous la présidence de Mme Sylvie Bellanger et hors la présence de M. le Maire, le conseil vote à l'unanimité (17 voix) le compte présenté et arrête les résultats définitifs tels qu'ils ont été présentés.

Budget primitif 2017

Monsieur le Maire rappelle que les orientations et les besoins recensés ont été détaillés en séances du 22 février et du 15 mars 2017.

Conseil Municipal

Il présente ensuite le budget primitif qui peut se résumer comme suit :

2017	FONCTIONNEMENT	
Budget primitif	Dépenses	Recettes
Exercice N	1 958 454,96	1 215 922,00
Report N-1	-	742 532,96
Sous totaux	1 958 454,96	1 958 454,96
dont Vir Fonct/Invest	465 746,00	-
Reste à réaliser	-	-
Totaux cumulés	1 958 454,96	1 958 454,96

2017	INVESTISSEMENT	
Budget primitif	Dépenses	Recettes
Exercice N	753 246,00	1 011 584,87
Report N-1	97 584,87	-
Sous totaux	850 830,87	1 011 584,87
dont Vir Fonct/Invest		465 746,00
Reste à réaliser	160 754,00	
Totaux cumulés	1 011 584,87	1 011 584,87

2017	ENSEMBLE	
Budget primitif	Dépenses	Recettes
Exercice N	2 711 700,96	2 227 506,87
Report N-1	97 584,87	742 532,96
Sous totaux	2 809 285,83	2 970 039,83
dont Vir Fonct/Invest	465 746,00	465 746,00
Reste à réaliser	160 754,00	-
Totaux cumulés	2 970 039,83	2 970 039,83

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce budget.

MSP Bail de Mme Virginie BAREAU

Gilles TALLUAU Maire, expose aux membres du Conseil Municipal la demande de madame Virginie BAREAU, qui confirme son installation au 1^{er} mai 2017 dans un cabinet de la Maison de Santé mais sollicite un début de location au 1^{er} janvier 2018, compte-tenu de sa double activité et du fait qu'elle doit s'acquitter d'un autre loyer professionnel.

Etant donné qu'elle n'exercera qu'une journée par semaine, elle sollicite également un loyer proportionnel au taux d'occupation. Les charges mensuelles prévisionnelles seront réparties au prorata. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer avec Madame Virginie BAREAU le bail de location, avec effet au 1^{er} mai 2017, mais avec un paiement du loyer à compter du 1^{er} janvier 2018 et un paiement des charges au 1^{er} mai 2017 et fixe le montant du loyer à 120 euros par mois.

MSP Bail de Mme Héroïse SEURAT

Gilles TALLUAU Maire, expose aux membres du Conseil Municipal la demande de Mme Héroïse SEURAT, qui confirme son installation au 1^{er} mai 2017 dans un cabinet de la Maison de Santé. Etant donné qu'elle n'exercera que deux journées par semaine, elle sollicite également un loyer égal aux 2/5^{èmes} soit 132 euros mensuels. Les charges mensuelles prévisionnelles seront réparties dans les mêmes proportions. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec Mme Héroïse SEURAT, le bail de location, avec effet au 1^{er} mai 2017 et fixe le montant du loyer à 132 € par mois.

MSP Bail de M. Sid Ali BENFARDJALLAH

Gilles TALLUAU Maire, expose aux membres du Conseil Municipal la demande de M. Sid Ali BENFARDJALLAH, qui confirme son installation au 1^{er} mai 2017 dans un cabinet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Etant donné qu'il n'exercera que trois journées par semaine, il sollicite également un loyer égal aux 3/5^{èmes} soit 198 euros mensuels.

Les charges mensuelles prévisionnelles seront réparties dans les mêmes proportions.

le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer avec M. Sid Ali BENFARDJALLAH, le bail de location, avec effet au 1^{er} mai 2017 et fixe le montant du loyer à 198 € par mois.

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie du 8 mai : rassemblement à 12h00.

Chauffage de l'église : Michel Lamand explique que quatre entreprises ont été consultées et que l'offre de l'établissement Marseille a été retenue pour 13 079,80 euros HT. Elle concerne la fourniture et la pose de 2 couronnes centrales de 12Kw et 2 appliques de 3Kw de chaque côté afin de ne pas avoir à augmenter la puissance électrique car les factures sont prises en charge par la paroisse.

Sylvie BELLANGER remercie les membres du conseil municipal pour la composition florale offerte pour les obsèques de son père.

Séance du 17 mai 2017

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Christine JOUSSELIN, Adjoints. Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND

Excusés : Alain LECHAT, donne pouvoir à Christine JOUSSELIN, François BERNARD donne pouvoir à Yves MABILEAU, Murielle CHAPU, donne pouvoir à Julie PEARSON, David CHEVALLIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DU PAYS ALLONNAIS

Par délibération du 4 février 2013, le Comité Syndical avait décidé la mise en place d'une cotisation annuelle de chaque commune du Pays Allonnais en faveur du SIVM, d'un montant de 2 € par habitant, basée sur la population municipale, pour subvenir aux projets du Syndicat. Cette contribution avait été approuvée par le Conseil Municipal. Considérant les excédents constatés aux comptes 2016, le Comité Syndical a décidé, de réduire cette contribution de 2 € à 1 € par habitant, basée sur la population municipale.

Cette modification doit être soumise à chacun des conseils municipaux du Pays Allonnais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, conscient de la nécessité de maintenir une marge de manœuvre financière au Syndicat pour ses projets futurs d'investissement, accepte cette réduction de la contribution annuelle de chaque commune du Pays Allonnais en faveur du SIVM, pour son fonctionnement, au montant de 1 euro par habitant à compter de l'exercice 2017.

Monsieur le maire d'Allonnes a sollicité les communes du Pays Allonnais en vue de connaître les possibilités et les conditions de mise à disposition de leur salle pendant l'indisponibilité de sa salle des fêtes, en raison d'importants travaux de rénovation pour une durée estimée à un an. Monsieur le maire propose aux conseillers présents d'accorder la mise à disposition de la salle des loisirs à la commune d'Allonnes et à ses associations aux conditions suivantes : gratuité si la manifestation est gratuite et application du tarif réservé aux Varennais pour les manifestations donnant lieu à la perception d'un droit d'entrée. Il précise que la mise à disposition se fera sous réserve de la disponibilité de la salle et que la priorité sera donnée aux associations de la commune de Varennes.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Il aura lieu à Villebernier le vendredi 19 mai.

AGGLO

Liste des projets retenus pour 2017 au titre des contrats de ruralité

Monsieur le Maire donne lecture du courrier, adressé par monsieur le Président de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, et listant, pour 2017, les dix projets retenus au titre des contrats de ruralité (document consultable en mairie).

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le collège des maires a abordé le problème de l'instruction des autorisations d'urbanisme quant aux dépassements des délais, qui conduisent à des autorisations tacites. Sur Varennes, 100 % des dossiers de permis de construire sont tacites. Non seulement les pétitionnaires doivent attendre l'expiration du délai d'instruction pour savoir s'ils sont autorisés à construire, mais ils doivent, en plus, attendre les 2 mois supplémentaires pour le recours préfectoral, plus un troisième mois pour le retrait éventuel de l'arrêté en cas de déféré préfectoral. Arriver ainsi à 6 mois de délais d'instruction est inacceptable. Les villes de Saumur, Doué et Longué ne rencontrent pas ces problèmes car elles ont gardé leur propre service instructeur.

Groupe de travail culture et associations

Sylvie BELLANGER fait un compte-rendu du groupe de travail « culture et associations ». Elle ajoute qu'une réunion de préparation de la fête du 9 septembre aura lieu le lundi 22 mai et qu'une exposition sur le pont sera visible à la mairie de Montsoreau du 13 juillet au 15 septembre 2017.

Eclairage public : La mise en service du nouveau réseau souterrain a été fixée au 22 juin 2017. La phase de reprise des branchements se fera du 22 juin au 18 juillet 2017 et la dépose des réseaux aériens dès le lendemain.

M.S.P : les travaux d'extension de la M.S.P ont été réceptionnés le 18 avril 2017, avec des réserves pour les lots 7, 13 et 14 et sans réserve pour les lots 8 à 12.

Un marché d'un montant de 4 689,48 euros HT a été passé avec l'entreprise COMESSA pour la motorisation des portes d'entrée.

WC publics : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. En réponse, il l'a invité à venir sur place pour discuter du projet.

Cimetière : Un marché d'un montant de 2 039,50 € TTC a été passé avec l'entreprise LOGISTIC FUNERAIRE pour la réalisation de 10 caves-urnes.

Espaces Verts : acquisition de matériels de tonte.

Un marché d'un montant de 12 900,00 euros HT, a été passé avec l'entreprise JARDI CENTER pour l'acquisition d'un robot tondeuse.

Un marché d'un montant de 1 928,64 euros HT, a été passé avec l'entreprise LANGE 2L pour la réalisation d'une plateforme de stationnement du robot tondeuse.

Un marché d'un montant de 1 448,96 euros HT, a été passé avec l'entreprise PEARSON pour l'alimentation électrique de la plateforme de stationnement du robot tondeuse.

Un marché d'un montant de 649,60 euros HT, a été passé avec l'entreprise LANGE 2L pour la fourniture et la pose d'un portillon pour la sécurisation de l'aire de stationnement du robot tondeuse.

Un marché d'un montant de 5 255,28 euros HT, a été passé avec la sarl HUET 2M pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée.

Subvention pour la plantation de haies : Le conseil départemental a attribué à la commune une subvention de 1 377,00 euros, représentant 50 % d'une dépense de 2 754,00 € au titre de la campagne 2016-2017.

Plan de désherbage

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne accompagne les collectivités qui s'engagent dans une démarche de réduction, voire d'arrêt, de l'usage de produits phytosanitaires. Il est désormais interdit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé.

Le dispositif d'aide de l'agence de l'Eau, pour l'achat de matériel alternatif au désherbage chimique, a été reconduit jusqu'au 30 juin 2017. Il est destiné aux communes ayant réalisé une étude justifiant l'investissement.

Monsieur le Maire expose qu'il envisage l'acquisition d'un matériel de désherbage à chaleur pulsée et dont le coût prévisionnel s'élève à 2 290,00 € HT soit 2 748,00 € TTC.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 2 290,00 €

Subvention possible de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (60 %) : 1 374,00 €

Autofinancement communal : 916,00 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : acquisition dès l'accord de la subvention. Le projet sera entièrement réalisé pendant le 3^e trimestre de l'année en cours.

Le conseil municipal donne à l'unanimité son accord pour la réalisation de ce projet et adopte le plan de financement proposé.

INDEMNITÉS DU COMPTABLE DU TRÉSOR

Monsieur le Maire rappelle qu'une indemnité de conseil est allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Établissements Publics Locaux.

Le Conseil décide d'attribuer à Madame KAPFER Gisèle, Trésorière municipale de Saumur à compter du 1er janvier 2017, le taux maximum de l'indemnité de Conseil, prévue par arrêté interministériel et ce, pour toute la durée du mandat.

TERRAIN MULTISPORTS

Un dossier de demande de subvention a été envoyé à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour la création d'un terrain multisport.

COMMISSION URBANISME

Le jeudi 27 avril, une présentation de l'esquisse d'aménagement du **lotissement de l'Ouche Maréchal** a été faite par le cabinet « Onillon/Duret » et l'agence « Urbanisme et paysage ». Trente-deux logements sont envisagés. L'ensemble des conseillers sera invité à une réunion de travail pour étudier le dossier du lotissement et faire des propositions.

Une proposition d'aménagement de l'entrée nord du bourg « Rue de la Morelle et ZA » a également été présentée. Les travaux étant situés hors agglomération, un courrier de demande de prise en charge par le Département a été adressé à M. Guy BERTIN, conseiller départemental du canton de Longué.

Lors de cette réunion, monsieur le maire en a profité pour renouveler la **demande de déplacement du panneau d'entrée de l'agglomération**.

Toiture de la salle des sports : Les marchés ont été attribués pour un montant total de 165 985,45 € HT, soit 199 182,54 € TTC. La commune percevra 36 750 € au titre de la DETR 2016 et 7 350 € au titre des TDIL 2016. La salle sera fermée pendant la durée des travaux du 12 juin au 28 juillet 2017.

ADHÉSIONS À L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU MAINE ET LOIRE (AMR49)

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal qu'il serait souhaitable d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France. Cette association a pour objet de défendre la liberté municipale ainsi que de faire prendre en considération par les pouvoirs publics les problèmes spécifiques des communes rurales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer dès 2017 à l'Association des Maires Ruraux du Maine-et-Loire pour un montant de 150 €.

QUESTIONS DIVERSES

- **30^{ème} anniversaire du club « la joie de vivre »** : Pour ses 30 ans, le club sollicite la mise à disposition gratuite de la salle des loisirs pour son déjeuner-animation du vendredi 8 septembre 2017. La demande est acceptée.
- Une réunion publique aura lieu à la salle des loisirs le mardi 13 juin 2017 à 19 heures. L'agence TALPA présentera l'avant-projet d'aménagement du centre-bourg/Chavigny.
- Monsieur le maire informe les conseillers présents qu'il a refusé

une demande de raccordement au réseau électrique pour un terrain situé « rue de la Motte ».

- Monsieur Lionel LABORIE, inspecteur à la Direction Départementale de la Protection des Populations, a effectué un contrôle au restaurant scolaire le 12 mai 2017.
- L'abbé Bertrand a informé monsieur le maire que le sol de l'allée centrale de l'église va pouvoir être refait grâce à un généreux donateur, qu'il remercie ainsi que les bénévoles de la paroisse Ste Thérèse qui œuvrent au bon entretien de l'église.
- La caisse de l'école et la commune financeront chacune, à hauteur de 176,50 euros TTC, 200 cahiers de liaison qui seront remis aux élèves à la rentrée 2017-2018.
- Jean-Luc JOULIN rapporte que lors de la réunion sur le plan de gestion du Val d'Authion et au cours de la visite faite sur le terrain, les participants ont porté un regard positif sur les aménagements réalisés sur le canal de l'Echeneau.
- Brigitte SAINT-CAST signale des pierres abimées au niveau du soubassement du centre culturel.
- Monsieur le maire remercie Eric JAMET, François BERNARD et Yves GUILBAULT pour le travail réalisé sur le plan de désherbage.
- Christine JOUSSELIN confirme que le PEDT est à refaire, même si les TAP sont supprimés. Monsieur le maire craint que le délai ne soit trop court d'ici la rentrée de septembre pour consulter l'équipe pédagogique et les parents d'élèves. Sylvie BELLANGER précise que selon le décret prévu le choix sera laissé aux communes de maintenir ou pas les TAP mais il y a un risque qu'il n'y ait plus d'aide de l'Etat.
- Michel LAMAND informe que les réunions de chantier pour les travaux de couverture de la salle de sports ont lieu le lundi à 14h30. Il ajoute que des tests d'étanchéité seront effectués les samedis 24 juin et 1er juillet à l'école et que l'accès aux bâtiments sera strictement interdit à quiconque ces jours-là.

Séance du 21 juin 2017

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoints. François BERNARD, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER.

Excusés : Yves MABILEAU, donne pouvoir à François BERNARD, Christiane LANGE, donne pouvoir à Gilles TALLUAU.

Absent : Jean-luc JOULIN

SIVM DU 19/06/2017

Une présentation a été faite par M. Lebrun à la communauté d'agglomération en vue de mutualiser les services informatiques par convention : copieurs, téléphonie, gestion de réseaux etc... Le coût sera de 330 euros par poste et par an.

Lieu d'Accueil Enfants Parents ou L.A.E.P. : les communes du Pays Allonnais devront prendre une délibération. Le coût pour la commune a été fixé à 660 euros pour 3 ans car des aides importantes ont été attribuées par la CAF (10 € par habitant) et le département. L'Espace de Vie Sociale rencontre régulièrement des problèmes de trésorerie pour les salaires d'avril et de mai car la CAF ne verse sa participation qu'en juin.

Une réunion du SIVM a eu lieu en mairie de Brain-sur-Allonnes le mardi 20 juin 2017. Elle avait pour objet de faire le point sur les réalisations du syndicat et de faire des propositions pour le faire évoluer.

L'achat d'une remorque de transport pour la machine à peinture est en projet.

Le point a été fait sur les emprunts et les prêts de matériels entre les différentes communes.

ANJOU NUMÉRIQUE DU 29/05/2017

La procédure d'appel d'offres est en cours et le marché de maîtrise d'œuvre devrait être signé en septembre ou octobre 2017. Début 2018, la procédure d'attribution des marchés de travaux pourra démarrer. Les premières prises pourraient donc être posées au 2^{ème} semestre 2018.

SMIPE

Les ordures ménagères diminuent d'environ 10 % chez les particuliers et le tri sélectif augmente. La collecte d'amiante est organisée une fois par an, des composteurs individuels sont en projet et une benne écomobilier est à disposition à la déchèterie d'Allonnes depuis le mois d'avril 2017.

SALLE DE SPORTS

Les travaux sont commencés depuis le lundi 12 juin 2017 et tout se passe bien. Les WC restent accessibles.

Eglise : Les travaux pour le chauffage ont été réalisés par l'entreprise MARSILLE pour un montant de 15 695,76 euros TTC.

L'horloge a été repeinte par l'entreprise Chasle-Bosteau de Noyant.

CESSION DE LA PARCELLE ZD N° 119

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier en date du 13 juin 2017 l'informant du souhait émis par la SNCF de céder le bien cadastré ZD 119p.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de ne pas se porter acquéreur du bien.

ÉCOLE/ACQUISITION DE MOBILIER

Une demande d'acquisition de mobilier a été déposée par les enseignantes des 3 classes de la maternelle. Le montant du devis s'élève à 1 350 euros TTC pour les 3 classes (devis IKEA). IKEA possède l'agrément collectivité. Un tableau triptyque blanc pour la classe de CM2 sera également acheté au prix de 338,00 € HT (devis UGAP).

RYTHMES SCOLAIRES

Le projet de décret relatif aux dérogations à l'organisation du temps scolaire, présenté et voté le 8 juin par le Conseil Supérieur de l'Éducation, permet au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, sur proposition conjointe d'une commune, ou d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, et d'un ou plusieurs conseil(s) d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Les municipalités, si elles sont prêtes à la rentrée prochaine,

pourront changer leur dispositif avec le soutien de l'Institution. Monsieur le Maire explique qu'une enquête a été effectuée auprès des enseignants et des parents. Il en résulte qu'à ce jour, 132 réponses sur 194 ont été reçues, parmi lesquelles 119 réponses sont favorables à un retour de la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017-2018 et 13 sont contre.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la répartition des heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours dès la rentrée 2017-2018. Les heures d'enseignement n'excéderont pas 24 heures hebdomadaires, ni plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journée. La nouvelle organisation n'aura pas pour effet ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition.

- Autorise monsieur le maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en place de cette nouvelle organisation.

RD 85 LIMITE AGGLOMÉRATION ENTRÉE NORD

Par courrier en date du 6 juin 2017, le Conseil Départemental a donné son accord pour le déplacement d'une trentaine de mètres du panneau d'entrée nord d'agglomération. Dès que l'arrêté sera pris, le panneau sera déplacé par l'ATD.

Dans la zone artisanale, le département demande à la commune de poser, à ses frais, des bordures afin de donner un caractère plus urbain à cette voie. Le conseiller départemental n'a toujours pas répondu au courrier de M. le Maire sollicitant la prise en charge des travaux par le département mais il a donné un accord verbal à la réalisation de marquages pour réduire la voie de circulation le long de la zone artisanale et pour une limitation à 70 km/h rue de la Morelle.

ÉLECTION DES SÉNATEURS

Préparation de la désignation des délégués des communes pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017 à la préfecture d'Angers : Le conseil municipal devra se réunir le vendredi 30 juin 2017 à 18h00 pour élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Ces délégués participeront à l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2017 à la préfecture d'Angers.

COMPTE-RENDU D'INSPECTION DE LA CUISINE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Suite au contrôle du restaurant scolaire effectué le 12 mai 2017 par monsieur Lionel LABORIE, inspecteur à la Direction Départementale de la Protection des Populations, le rapport a mis en évidence quelques non-conformités mineures mais l'évaluation globale de l'inspection est la suivante : Maîtrise des risques satisfaisante. Le rapport est publié sur le site aliconfiance.

DOCUMENT UNIQUE

Monsieur LOCCHI, de Point Orgue Sécurité, s'est déplacé en mairie le mercredi 7 juin 2017 pour recenser les risques dans les différents services.

Le document est en cours de rédaction avec une remise prévue dans un délai de 3 semaines.

D'ores et déjà, certaines mesures correctives ont été mises en

place par les services techniques : apposition de pictogrammes sur les coffrets et sur les portes des locaux électriques, sur les portes des armoires contenant des produits chimiques, pictogrammes « interdiction de fumer » dans les locaux publics, achat de bacs de rétention pour les huiles et les carburants entreposés dans le local technique, pose de signalétique sur les nez-de-marches de la mairie, pose de plafonniers sur les ampoules d'éclairage de la mairie et transmission d'instructions pour la sécurité du personnel et des usagers. Monsieur le maire remercie les deux agents en charge de ce dossier, Sylvie et Yves.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Gisèle KAPFER, trésorière, remercie le conseil municipal pour l'indemnité votée en sa faveur le 17/05/2017.

Le revêtement de la levée de la Loire, entre Port-Boulet et Le Chapeau, va être refait à partir du 11 septembre 2017. Les travaux dureront une semaine.

Courrier du Père Bertrand : Le Père Bertrand informe, par un courrier reçu en mairie le 15 juin, qu'il fera le tour des villages de la Paroisse à pied, accompagné d'un âne, pour aller à la rencontre des chrétiens et de la population locale. Il fera halte à Varennes-sur-Loire le mardi 4 juillet sur la place de l'église pour partager un repas fourni par les paroissiens et les habitants.

Le prochain marché des producteurs de Pays aura lieu le vendredi 30 juin à Brain sur Allonnes.

Les travaux de renforcement de la levée de la Loire prennent du retard car les financements n'arrivent pas. Ils devront toutefois se faire avant 2020 sinon, selon la loi GEMAPI, les collectivités n'auront plus 20 mais 40 % à leur charge. Pour information, l'agglomération Saumur Val de Loire finance à hauteur de 1,7 million d'euros.

La redevance d'archéologie préventive était perçue sur les constructions dont la profondeur des fondations excédait 50 cm. Conformément au nouveau décret paru en début d'année, elle est maintenant due sans condition de profondeur et sur l'intégralité de l'emprise de la construction.

Michel LECHAT se dit très satisfait de la limitation à **70 km/heure de la rue de la Morelle**.

Ralph MILLERAND requiert l'avis de monsieur le Maire au sujet de la réunion de présentation du projet d'aménagement du bourg et du secteur de Chavigny par le cabinet TALPA. Il lui répond que l'accent a été mis sur la sécurité et sur la nécessité de donner un aspect plus urbain au bourg pour faire baisser la vitesse, mais tout en aménageant des espaces verts. Il s'agit d'un premier diagnostic qui donne un schéma directeur. Il est satisfait d'avoir fait déplacer une cinquantaine de personnes et souhaite que d'autres réunions publiques soient organisées. Pour Ralph MILLERAND, le diaporama était bien fait mais les participants en ont surtout profité pour parler de leur intérêt personnel.

François BERNARD alerte sur le manque d'arrosage des arbres plantés autour de la citerne de gaz.

David CHEVALLIER explique qu'il faudra anticiper par rapport au projet TALPA pour le passage de la fibre. M. le maire précise que la fibre devrait être installée avant les travaux d'aménagement du bourg.

Julie PEARSON : les bénéficiaires du tournoi de football des artisans

et des commerçants du 2 juillet iront à l'A.P.E pour les cadeaux de fin d'année.

Christine JOUSSELIN rappelle que la course à la brouette aura lieu le 2 juillet à Allonnes et que les bénéficiaires iront à VIVADO.

Sylvie BELLANGER présente l'affiche relative à l'exposition qui aura lieu à la maison du Parc à Montsoreau, du 13 juillet au 10 septembre 2017, dans le cadre du centenaire du pont de Montsoreau. Tous les conseillers municipaux sont invités au vernissage de l'exposition le 12 juillet au P.N.R. Le budget du feu d'artifice a pu être augmenté grâce à des subventions supplémentaires. La communauté d'agglomération Saumur Val de Loire a attribué 700 euros au titre de son soutien aux manifestations culturelles.

Séance du 19 juillet 2017

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire

Présents : Sylvie BELLANGER, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint. François BERNARD, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, David CHEVALLIER

Excusés : Michel LAMAND donne pouvoir à Jean-luc JOULIN, Yves MABILEAU, Murielle CHAPU donne pouvoir à Julie PEARSON, Ralph MILLERAND.

Absente : Brigitte SAINT-CAST

INTERCOMMUNALITÉ

Terrain multisports

Monsieur le Maire expose que la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire attribue aux communes des fonds de concours sur présentation d'un dossier avant le 1er septembre 2017.

Monsieur le Maire expose que la commission « Loisirs Culture-Tourisme et Vie Associative » s'est réunie le 02/02/2017 et a rappelé la nécessité de créer un terrain multisport pour l'enfance et la jeunesse. Ce nouvel équipement sportif, implanté en plein air et à proximité des espaces fréquentés par l'enfance et la jeunesse tels que l'école, la garderie périscolaire, les accueils de loisirs, la salle de sports et le foyer des jeunes « vivado » (qui regroupe plus d'une centaine de jeunes des communes d'Allonnes, Villebernier et Varennes-sur-Loire), s'inscrit dans le cadre de la mission d'intérêt général de la commune en permettant à tous les publics et au plus grand nombre d'accéder à la pratique du sport, de favoriser l'éducation, de contribuer à la politique de santé et de renforcer la socialisation dans un cadre intercommunal.

Sur avis de la commission, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la création d'un terrain multisports pour un budget total de 41 681,60 € et adopte le budget prévisionnel suivant:

ETAT DETR (27 %)	11 254,03 €
FONDS DE CONCOURS (30 %)	12 505,00 €
AUTOFINANCEMENT	17 922,57 €
TOTAL	41 681,60 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : démarrage dès l'accord de la subvention

Nouvelle organisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme au 1^{er} juillet 2017 :

Par courrier en date du 30 juin 2017, monsieur le Président de

la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire informe les maires sur la nouvelle organisation du service d'application du droit des sols (ADS) applicable au 1^{er} juillet 2017. De manière temporaire, la communauté d'agglomération assurera encore l'instruction pour les communes du nord de la Loire jusqu'au 31 décembre. Au 1^{er} janvier 2018, les communes de Saumur et de Longué-Jumelles se seront dotées en personnel suffisant pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme suivant la répartition prévue initialement. Monsieur le Maire pense qu'il aurait été préférable de créer un seul service instructeur de 7 à 8 personnes pour toutes les communes de l'agglomération plutôt que d'en créer quatre avec deux agents car en cas d'absence cela pose moins de problèmes. Il considère qu'il n'est pas admissible que toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme soient tacites car les délais s'en trouvent considérablement rallongés. Des projets sont bloqués et ce qui est pénalisant pour l'économie du territoire. Il est dommage d'avoir créé une agglomération de 100 000 habitants et de disperser ainsi des services alors qu'on devrait plutôt mutualiser.

CRÉATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

L'association intercommunale Espace de Vie Sociale Nord Saumurois pilote la création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) labellisé par la CAF, sur le territoire du Pays Allonnais.

Lieu ressource pour les parents de jeunes enfants, le LAEP se veut un lieu de rencontres, d'écoute et d'échange, où sont accueillis les enfants de moins de quatre ans et leurs parents, afin de favoriser la socialisation des tout-petits et de soutenir la fonction parentale. Le contexte d'entente intercommunale favorise la création d'un tel service, sur un territoire peu pourvu en services « parentalité ». Ce nouveau service à destination des familles viendra compléter l'offre enfance / petite enfance proposée par les communes du Pays Allonnais.

Rappel du fonctionnement proposé :

- Ouverture 3h par semaine, hors vacances scolaires
- Accueil des enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent
- Accueil par deux salariées de l'EVS Nord Saumurois
- Financement croisé des communes, du conseil départemental et de la CAF
- Accueil à l'espace petite enfance de Vivy mis à disposition par la commune
- Création d'un comité de pilotage regroupant financeurs et gestionnaires.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- D'approuver la création d'un LAEP intercommunal et son ouverture pour septembre 2017 à l'espace petite enfance de Vivy
- D'approuver le budget prévisionnel du LAEP intercommunal
- De valider la participation annuelle de la commune au financement du LAEP, arrêtée à 220 euros pour 2017. Le montant de la participation 2017 de la commune de Varennes-sur-Loire a été fixé à 220 euros par an, soit 15 % du budget total.

Le conseil se demande toutefois si les habitants de Varennes vont se déplacer à Vivy alors que le service existe sur Saumur.

Il serait plus favorable à l'organisation de permanences dans les communes car il y a encore des personnes qui ont des problèmes de mobilité. Monsieur David Chevallier propose de recenser les besoins. Monsieur le Maire lui répond qu'il y a eu une enquête préalable. La participation demandée est modique et l'engagement court sur trois ans avec un bilan prévu chaque année. Il faut être solidaire avec les communes du Pays Allonnais.

SMIPE : rapport annuel 2016

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Monsieur François BERNARD pense que des améliorations peuvent être apportées car les points d'apport volontaires (PAV) ne sont pas ramassés assez souvent. Monsieur le Maire demande aux délégués faisant partie du SMIPE d'agir en ce sens lors de prochaines réunions du syndicat.

SMAEP : rapport annuel 2016

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

ENFANCE

Bilan financier 2016 TAP et APS

Chaque année, les comptes de résultats des activités sont fournis à la CAF de l'Anjou, qui aide au financement des accueils périscolaires ou de loisirs.

Le déficit TAP est estimé à 10 783,55€, celui de l'APS (mercredi inclus) à 939,54 € et 10 540,79 € pour les vacances, soit un déficit total estimé à 22 263,88 €. Le déficit 2015 était de 27 601,51 €. On peut donc considérer qu'en 2016 le déficit était moindre pour une meilleure qualité de service. Ainsi Monsieur le Maire indique que les choix pour la nouvelle gestion de la petite enfance sont bons et confortent les décisions prises pour réduire les dépenses de fonctionnement qui, par ailleurs, sont nécessaires et rendent service aux familles.

Il faut souligner que sans les recettes CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) de la CAF d'un montant de 18 094,73 € en 2016, le déficit 2016 serait de 40 358,61 € contre 46 681,33 en 2015.

Monsieur Michel LECHAT demande quelle est la fréquentation. Monsieur le maire propose de demander au directeur de l'association Vivado de venir faire une présentation lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

Bilan 2016 du restaurant scolaire

La restauration scolaire est un service qui est offert par la commune aux familles et il est parfaitement normal qu'il soit déficitaire. La participation de la commune, qui s'élève à 36 393,56 euros en 2016, rétablit l'équilibre du service. Monsieur Michel LECHAT demande si des produits issus de l'agriculture biologique sont servis. Madame Sylvie BELLANGER lui répond qu'il y en a assez peu mais qu'il est peut-être préférable de se fournir en fruits et légumes produits à Varennes plutôt qu'en produits bio en provenance d'Amérique du Sud. Le tout bio augmenterait encore le coût du repas de 40 %. Monsieur le Maire ajoute qu'on peut se réjouir de la qualité des repas et surtout de la satisfaction des enfants.

Modification des rythmes scolaires

Le 6 juillet 2017, monsieur l'Inspecteur d'Académie a officiellement validé la nouvelle proposition d'organisation répartissant les 24 heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées et sur quatre jours avec suppression des T.A.P.

L'offre de service de l'accueil périscolaire a été élargie de 30 minutes par jour. L'accueil périscolaire débutera donc à 7h15 au lieu de 7h30 et s'achèvera à 18h45 au lieu de 18h30. Pour les parents régulièrement en retard, un tarif spécial et majoré pour les dépassements pourra être mis en place. L'accueil de loisirs du mercredi sera ouvert de 9h à 17h.

Acquisition de matériel de désherbage

Une subvention de 916 euros de l'agence de l'eau Loire Bretagne a été attribuée à la commune pour l'achat d'un matériel de désherbage à chaleur pulsée. Un devis de 2 290,00 euros HT avait été fourni par l'Espace Emeraude de Baugé en Anjou. Jardi Center, de Distré, qui propose de faire une démonstration fin août sur la place du Jeu de Paume, a établi un devis de 2 190,00 euros HT pour le même matériel. Si le résultat est concluant, la commande pourra être passée.

QUESTIONS DIVERSES

Résiliation du bail d'exploitation d'une station radioélectrique (antenne Bouygues) :

Par un courrier recommandé en date du 21 juin 2017, la société Infracos informe de sa décision de résilier le bail signé avec la commune pour l'exploitation d'une station radioélectrique au profit de Bouygues Télécom. L'association, au plan national, de plusieurs opérateurs conduit ainsi à la suppression d'un certain nombre d'antennes. La redevance 2017 s'élève à 2 640,55 euros. Monsieur le Maire a adressé un courrier à Bouygues Télécom pour lui faire part de son regret et de son étonnement concernant la suppression de cette antenne, qui représente une source de revenu pour la commune, mais aussi de son inquiétude sur la qualité des futurs échanges téléphoniques. Bouygues Télécom indique dans sa réponse qu'il n'y aura aucune incidence et qu'il est souhaitable de rationaliser les antennes, tout en préservant les intérêts de ses clients.

Demande d'un arrêt minute : à la demande du boulanger, un arrêt minute va être mis en place devant son commerce afin d'éviter le stationnement prolongé au détriment de sa clientèle.

Edition 2017 de la démarche de labellisation « villes et villages fleuris » : la commune a été retenue au palmarès départemental, qui sera présenté courant octobre lors de la cérémonie de clôture de l'édition 2017. Pour l'année prochaine, il faudra que la commission fasse connaître clairement ses besoins et suffisamment tôt.

Le prochain marché des producteurs de Pays aura lieu le vendredi 21 juillet de 17h à 21h à Varennes-sur-Loire. Il y aura une vingtaine de stands à installer et les agents ne seront que deux en raison des congés. Les conseillers qui pourront aider au montage et au démontage seront les bienvenus.

Le 12 juillet a eu lieu le vernissage de l'exposition sur le pont de Montsoreau, suivi d'une conférence très intéressante animée par un intervenant de la région des Pays de la Loire. L'exposition est visible à la maison du Parc jusqu'au 10 septembre 2017.

Assemblée générale du football : L'association gère un budget d'environ 70 000 euros et organise 9 manifestations par an pour pouvoir fonctionner. Ses adhérents sont satisfaits du travail de la tondeuse mais l'arrosage devra être remplacé car l'enrouleur risque de ne pas faire une saison de plus. Un système d'arrosage automatique est à étudier.

Monsieur Michel LECHAT demande si le rond-point sera aménagé avant les festivités organisées pour le centenaire du pont. Monsieur le Maire souhaiterait un aménagement minéral sans entretien avec, peut-être, une œuvre en lien avec laboule de fort.

Monsieur Jean luc JOULIN évoque une probable vigilance « sécheresse » pour mardi prochain.

Madame Christine JOUSSELIN fait un compte-rendu de la dernière assemblée générale de l'ADMR et du dernier conseil d'école.

Monsieur le maire donne le programme de la fête du pont : rassemblement à 16h30 au port, verre de l'amitié, repas avec animation et feu d'artifice à 23h00. A sa demande, la gendarmerie assurera la sécurité des véhicules qui sortiront du port sur la RD952 après le feu d'artifice.

Monsieur le Maire informe qu'aux prochaines élections sénatoriales, il ne votera pas pour un candidat mais pour la suppression du Sénat car il estime que celui-ci ne joue pas son rôle de défenseur des collectivités territoriales, que les navettes des projets de loi entre l'assemblée nationale et le sénat retardent et rendent les lois complexes et inapplicables et qu'à l'heure où l'on nous demande de faire des économies, il serait bon que l'Etat montre l'exemple.

Séance du 20 septembre 2017

Sous la présidence de Gilles TALLUAU, Maire

Présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint. François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-Luc JOULIN, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER.

Excusés : Sophie GEGU, qui a donné pouvoir à Sylvie BELLANGER, Eric JAMET, Valérie COULBARY.

INTERCOMMUNALITÉ

1. FPIC : Monsieur le Maire rappelle que le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) a été créé pour neutraliser les différences budgétaires entre les collectivités. La communauté d'agglomération Saumur Val de Loire reversera à la commune 37 047 € au titre du FPIC 2017. Pour rappel, 40 104 € ont été versés en 2016 et 33 838 € en 2015.

2. Création de la Maison des Services au Public du Pays Allonnais. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de construction d'une Maison des Services au Public (MSAP) du Pays Allonnais sur la commune d'Allonnes.

Il explique que le but de cette MSAP est de rapprocher les services des populations du Pays Allonnais.

Dans une MSAP, l'utilisateur est accueilli par un agent formé et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations, être orienté, obtenir une aide à l'utilisation des services en ligne ou aux démarches administratives, être mis en relation avec les partenaires locaux et

nationaux qui auront signé une convention de partenariat. Le coût de l'investissement serait entièrement à la charge de la commune d'Allonnes soit environ 100 000 € TTC. Le coût annuel de fonctionnement de cette MSAP est estimé à une trentaine de milliers d'euros, principalement pour le recrutement d'un personnel sur la base de 28h/semaine.

Il est donc proposé aux communes du Pays Allonnais de mutualiser cette charge de fonctionnement sur un coût maximum par habitant de l'ordre de 2,40 € (4 718,40 € pour 1 966 habitants). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, considère que ce service est déjà assuré par le personnel des mairies, que tous les partenaires concernés encouragent le public à faire ses démarches par internet, et qu'à l'heure où les recettes des communes diminuent, il n'est pas nécessaire d'ajouter des frais de fonctionnement supplémentaires alors même que tous les services concernés sont présents sur Saumur, et donne un avis défavorable pour mutualiser la charge de fonctionnement annuelle de la Maison des Services au Public (MSAP) du Pays Allonnais.

3. Madame Sylvie BELLANGER a participé à une réunion sur les aides aux manifestations culturelles. Elle remercie la communauté d'agglomération pour la subvention de 700 euros, qui a été attribuée aux trois communes organisatrices, pour la fête du pont.

Octobre rose : manifestation en faveur de la lutte contre le cancer du sein (exposition devant l'hôtel de ville de Saumur et illumination de la façade en rose).

4. La prévention routière organise une journée à destination des lycéens le 17 octobre 2017.

5. Maison de retraite : Monsieur le Maire informe que les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2018 pour une ouverture après l'été 2020, au lieu d'avril 2020 comme prévu initialement.

ENFANCE

■ Rentrée scolaire :

Effectifs : 198 élèves sont répartis dans 8 classes, dont 3 de maternelle et 5 d'élémentaire. Un élève fera sa rentrée après les vacances de la Toussaint et deux autres après Noël, ce qui portera les effectifs à 201. Il faudra prévoir l'achat de tables et de chaises au budget 2018.

Le retour à la semaine de 4 jours satisfait à la fois les parents, les enseignants et l'association Vivado. 40 % des communes ont abandonné les nouveaux rythmes scolaires.

Depuis la semaine dernière, l'eau a un goût de terre, probablement dû aux conditions climatiques. Véolia et l'Agence Régionale de Santé (A.R.S) garantissent la potabilité de l'eau et cherchent des solutions. Par mesure de précaution, la commune a décidé d'approvisionner la cantine avec de l'eau en bouteille.

Classe de découverte : du lundi 4 au mercredi 6 juin 2018, les élèves de CE2, CM1 et CM2 devaient partir en classe de découverte à DAMGAN, en Bretagne, pour travailler sur le thème de la gestion de l'eau. Un plan de financement prévoit une participation par tiers entre l'APE, les parents et la commune sur un budget total de 13 200 euros. Trois familles seulement ne souhaitent pas participer à cette classe de découverte.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe pour inscrire cette somme au budget primitif 2018.

FINANCES

■ Subventions d'équipement : 102 128 euros de subventions sont attendus en 2017, qui viennent s'ajouter aux 231 027 euros de 2016, soit un total de 333 155 euros.

■ Madame Christiane LANGE a analysé les dépenses de fonctionnement du 1^{er} semestre. Le rythme de consommation des crédits, à la fin du 1^{er} semestre, montre que les objectifs de diminuer les dépenses de 5 % sont atteints sur cette première partie de l'année. Monsieur le Maire remercie les adjoints et les agents qui, conscients de leurs responsabilités, ont œuvré dans ce sens.

URBANISME

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que suite à des demandes répétées des riverains de la rue la Morelle (RD 85) au sujet de la vitesse excessive des véhicules motorisés, il a sollicité une étude d'aménagement. Un projet a été présenté par le Département le 19 septembre 2017 en mairie. Il consiste à réglementer la vitesse à 70 km/h, à réaliser des marquages en peinture et à apposer des bandes en résine dans le but de donner un aspect plus urbain à la voie.

Le coût de cet aménagement va de 7 635,50 euros HT pour la version minimum (zèbra-patte d'oie-sans résine) à 10 511,50 euros HT pour la version complète (peinture ocre-zèbra-patte d'oie-résine).

La commune déposera un dossier de demande de subvention au titre du produit des amendes de police. La recette espérée n'excèdera pas 20 % du montant HT des travaux.

Plantations de haies : programme 2018

Monsieur le Maire propose de poursuivre le programme de plantation de haies, qui sera facturé par EDEN à la commune, maître d'ouvrage de l'opération.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- le lancement d'un nouveau programme de replantation de haies, de 500 mètres linéaires minimum, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune.
- de solliciter du Département de Maine-et-Loire une subvention de 50 %.
- la commune de Varennes-sur-Loire prendra à sa charge 20 % des frais restant normalement à charge des particuliers.

Cession partielle de la parcelle AB 866 au profit de M. Christophe GIRAULT

Monsieur Christophe GIRAULT souhaite acquérir une partie de la propriété communale sise au 8 rue de la Loire à Varennes-sur-Loire, cadastrée section AB n° 866 (ex AB n° 810) en vue d'y transférer sa pharmacie ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, de vendre une partie de la propriété communale, 326 m² située au 8 rue de la Loire à Varennes sur Loire, cadastrée section AB n° 866 b (ex AB n° 810), au profit de M. GIRAULT Christophe moyennant un prix forfaitaire de quarante milles euros (40 000 €) en vue d'y transférer sa pharmacie ; la parcelle AB n° 866 a, d'une contenance de 2 362 m², restant la propriété de la commune.

Monsieur le Maire précise que cette vente est soumise à l'accord du permis de construire qui est en cours d'instruction. Il ajoute qu'il s'agit d'une bonne opération pour la commune, d'autant plus que monsieur Girault a la volonté de développer d'autres services en lien avec son activité.

Demande d'aliénation partielle du CR reliant la rue du Haut Chemin au passage à niveau fermé « la Villa des Fresnes »

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil de la demande de monsieur HERSARD Damien, domicilié 12 rue du Haut Chemin, qui sollicite l'acquisition de la partie du chemin rural qui jouxte ses parcelles cadastrées section ZH 125 et 126, pour agrandir sa propriété.

Monsieur François BERNARD précise qu'une haie, subventionnée par le département, a été plantée le long de ce chemin et qu'il est donc interdit de l'arracher.

Messieurs Jean-Luc JOULIN et Ralph MILLERAND signalent également la présence d'un fossé tout le long dudit chemin.

En conséquence, si la commune accepte de vendre la partie du chemin attenante aux parcelles ZH 125 et 126, elle ne pourra plus entretenir la haie, ni le fossé, qui se retrouveront ainsi enclavés entre la limite de la propriété de monsieur HERSARD et la voie ferrée.

Monsieur le Maire ajoute que, pour pouvoir être vendu, un chemin doit avoir cessé, en pratique, d'être affecté à l'usage du public et qu'un chemin n'est pas considéré comme désaffecté à partir du moment où des riverains continuent de l'utiliser (art L161-2 du code rural).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix contre 6, émet un avis favorable à l'aliénation, si la totalité du chemin est vendue et si tous les frais sont supportés par le/les acquéreur(s).

QUESTIONS DIVERSES

- Dans un courrier du 21 juillet 2017, la DDT Unité Loire Navigation informe les maires que « les chemins de service non protégés en bord de Loire n'ont jamais eu vocation à être ouverts à la circulation automobile et doivent rester libres d'accès en permanence pour les besoins du service.

Ils seront prochainement fermés à chaque extrémité par des barrières en bois » mais les cales restent accessibles pour la mise à l'eau de toute embarcation et libres d'accès aux piétons et aux vélos. Mesdames Sylvie BELLANGER et Brigitte SAINT-CAST s'accordent à dire que tous ces panneaux d'interdiction en bord de Loire sont extrêmement laids alors que, partout, des efforts sont faits pour limiter leur prolifération.

- En raison du congrès des maires de France, la séance du conseil du mois de novembre est reportée du 29 novembre. La séance du 13 décembre 2017 est annulée. Le congrès des maires sera l'occasion de rencontrer des fournisseurs pour les futurs projets d'équipement.

- Une subvention de 256 € a été attribuée à la commune par le Fonds National de Prévention de la CNRACL pour la mise en place du document unique.

- Madame Sylvie BELLANGER remercie les trois comités des fêtes de Turquant, Montsoreau et Varennes-sur-Loire pour la réussite de la fête du pont et informe qu'elle a retenu l'exposition pour la période des vœux 2018.

- Monsieur Ralph MILLERAND demande si un courrier pourrait être adressé au propriétaire de l'ancienne poste pour lui rappeler son obligation d'entretenir son lierre.

- Monsieur Jean-Luc JOULIN informe que le curage de fossés a été effectué fin août.



Vie Associative

Co-Libris - Bibliothèque



Bibliothèque de Varennes

De mère en fille : un livre à la main le temps d'un week-end... C'est ainsi que l'on pourrait résumer le week-end organisé et animé par l'équipe de la bibliothèque début décembre : trois rendez-vous, pour tous les âges !

Vendredi 1^{er} décembre à 20h : 3^{ème} édition de la soirée pyjama avec, cette année, un conte sur grand écran présenté par les bénévoles, au milieu des coussins, pour les enfants entre 3 et 10 ans (les doudous sont aussi invités). Un petit chocolat chaud sera servi avant de rentrer à la maison.

Samedi 2 décembre à 20h30 : retour aux sources pour Clarisse Léon, du Théâtre de la Jeune Plume, qui se joint à nous pour le week-end, avec une représentation de sa pièce « De mère en fille ». Spectacle familial déjà connu de bien des Varennais, il n'en reste pas moins drôle et touchant à la fois, s'attachant au destin de trois générations de femmes tout au long du XX^{ème} siècle.

Entrée payante à partir de 12 ans : 10 euros (dans la limite des places disponibles). Réservation obligatoire au 02 41 50 90 14 gaellebillard@orange.fr, à partir du 13 novembre.

Dimanche 3 décembre à 16h : nouvelle création présentée par Clarisse, baptisée « Book box ». Elle apportera dans ses valises une sélection d'ouvrages de son choix et en lira des extraits, suivant les demandes du public. Certains titres pourront ensuite être empruntés pour prolonger la lecture à la maison. La soirée se terminera par un verre de l'amitié offert par les membres de l'association.

Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

Toutes les bénévoles sont investies dans ce projet et vous renseigneront avec plaisir : parce qu'une bibliothèque n'est pas uniquement une pièce où sont rangés des livres !

Ven 1 ^{er} déc 20h	Soirée pyjama	Bibliothèque	Gratuit	Enfants de 3 à 10 ans
Sam 2 déc 20h30	De mère en fille	Salle des loisirs	10 euros (à partir de 12 ans)*	A partir de 9 ans
Dim 3 déc 16h	Book box	Bibliothèque/ centre culturel	Gratuit	A partir de 9 ans

*Réservation obligatoire dès le 13 novembre : 02 41 50 90 14 (entre 9h et 20h ; laisser un message si besoin) / gaellebillard@orange.fr
Informations sur les spectacles : www.theatredelajeuneplume.com



Le Relais des Assistantes Maternelles est toujours accueilli 3 à 4 fois dans l'année à la bibliothèque. Prochaine animation le mardi 19 décembre, avec un tapis-lecture de Noël.

Les permanences restent les mêmes (avec parfois quelques difficultés pour trouver un bénévole disponible pour accueillir les lecteurs : avis aux amateurs).

Horaires d'ouverture : (place de Chavigny/ centre culturel)

Après-midi 16h/ 18h : mardi (période scolaire uniquement) et mercredi

Matin 10h/ 12h : samedi

Règles de prêt : 15 documents tous supports dont 2 DVD, pour 4 semaines ; bibliothèque numérique en ligne (cinéma, livres, presse...) ; adhésion 10 euros par an pour les résidents de l'Agglo, gratuite jusqu'à 25 ans

Contacts : varennes-point-lecture@orange.fr

Gaëlle BILLARD : 02 41 50 90 14

Céline BOHEC : 02 44 27 44 37

Agnès CLERC : 02 41 50 91 60

Edith DUBOIN : 02 44 27 40 20

Atelier de Varennes

Pour la 14^{ème} année, l'Atelier de Varennes a fait sa rentrée début septembre.

La cinquantaine d'adhérents que compte cette association s'épanouit dans des activités de : cartonnage, cuisine, encadrement, peinture et travaux d'aiguilles.

Son exposition, bi-annuelle, a eu lieu les 13, 14 et 15 octobre à la salle des loisirs sur le thème : Enfance, Contes et Légendes. Nous espérons que, comme d'habitude, le plaisir des yeux était au rendez-vous !

Pour tous renseignements : Marie Augey 06 31 70 95 84



Comité des fêtes



ASSEMBLÉE ET VIDE-GRENIERS DU 28 MAI

Ce fut une agréable journée pour ce vide-greniers où les gens aiment regarder pour trouver l'objet rare et passer un magnifique moment avec les animations musicales et foraines. Les traditionnelles fouées rencontrent toujours un succès.

TABLÉE VARENNAISE DU 10 JUIN

Le temps était au rendez-vous pour cette 14^{ème} tablée varennaise sur notre belle place du jeu de Paume. La réussite de cette soirée confirme une fois de plus que chacun aime se retrouver pour passer un bon moment durant cette manifestation.

FÊTE DES BATTAGES ET VIDE-GRENIER DU 30 JUILLET

La 24^{ème} fête des battages avec un temps clément a battu tout ses records avec le vide-grenier où 250 exposants étaient présents. Bonne ambiance tout au long de cette journée avec animations musicales et foraines. En soirée le repas des battages et le feu d'artifice ont encore une fois satisfait les visiteurs.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Durant la 3^{ème} quinzaine de juillet le jury a sillonné les routes de notre village pour sélectionner les maisons qui participeront au concours communal et cantonal. Pour Varennes sur Loire le palmarès et la remise des prix pour les maisons primées se déroulera le vendredi 27 octobre à 18h30 à la salle des loisirs. Dans la sélection, deux maisons sont retenues pour participer au concours cantonal dont le classement sera connu en janvier 2018.

Merci aux bénévoles pour leur participation, ils pourront se retrouver à la soirée des bénévoles du 7 octobre 2017 autour d'un buffet et faire revivre les festivités en regardant vidéos et photos durant cette soirée.

Vous retrouver à nos manifestations donne l'envie aux membres du comité d'en faire toujours plus.

A l'année prochaine.



DATES À RETENIR

Repas des Aînés 15 Avril 2018
Assemblée et Vide-greniers 27 Mai 2018
Tablée Varennaise 9 Juin 2018
Fête des Battages et Vide-greniers 29 Juillet 2018
Soirée bénévoles 6 Octobre 2018

Chorale Chœur-à-cœur

Notre chœur prépare actuellement, sous la direction de Lætitia Demont, ses concerts de Noël qui auront lieu le dimanche 3 décembre à 15h à l'église de Thizay et le dimanche 10 décembre à 15h à l'église de Varennes sur Loire. Notre programme est composé de chants de Noël, mais pas seulement : il comprend aussi des chants classiques et religieux.

Début 2018, nous répéterons notre programme de printemps, axé plus spécialement sur la variété.

Le concert est fixé au dimanche 13 mai, à la Salle des Loisirs de Varennes.

Pour 2018, la randonnée « À travers chants » est le dimanche 3 juin.

Pour nous joindre :

Annick : 02 41 51 75 80 ou Josiane : duprat49@orange.fr

Rappelons que nous recrutons. Si vous êtes une femme, vous pouvez venir assister à une répétition pour vous rendre compte. C'est au Centre Culturel de Varennes, tous les lundis à partir de 19 heures 30.



Le club de La Joie de Vivre

Comme tous les ans a eu lieu le traditionnel rendez-vous du 15 Août avec le soleil encore cette année.

Les grillades ont été remplacées par un buffet froid apprécié des 50 participants (Varennes et Fontevraud).

Après le déjeuner, chacun a pu s'adonner à son activité favorite (cartes, scrabble, etc...)

Rendez-vous déjà pris pour l'an prochain. Merci à tous les participants.

Le 8 septembre 2017, nous avons fêté le 30^{ème} anniversaire de la création du club de la Joie de Vivre. Le 1^{er} bureau a été créé le 12 février 1987 et la présidente était Mme Marcelle JACQUOT. Nous remercions Mme Renée BEZIS, secrétaire générale de la Fédération Départementale « Générations Mouvement » ainsi que Monsieur Gilles TALLUAU, Maire de Varennes sur Loire, d'avoir répondu favorablement à notre invitation. Nous remercions également l'ensemble du conseil municipal d'avoir mis gratuitement à notre disposition la salle des loisirs pour cet anniversaire. Nous regrettons l'absence de Jeannette MONORY qui malheureusement était hospitalisée. Toujours adhérente, elle était dans le 1^{er} bureau comme secrétaire. Nous avons tous eu une pensée pour elle et nous lui souhaitons un rapide rétablissement.

Cette manifestation a réuni 102 personnes (Varennes – Beaumont – Noyant – Vernantes – Saint Lambert – Fontevraud – Chouzé s/Loire – Les trois Moutiers). Il ne faut pas oublier le traiteur qui a satisfait sans exception tous les participants à ce déjeuner ainsi que l'animateur. Merci encore à toutes et à tous d'avoir participé à cet anniversaire et rendez-vous à une prochaine manifestation.



Danse Varennaise « *Tous ensemble pour danser* »



L'association de Danse Varennaise propose des cours tout au long de l'année à la salle des loisirs (danse de salon et country) et à la salle des sports (zumba).

L'ensemble des cours a lieu le lundi soir (danse de salon) à partir de 18h00, le mercredi soir (country) à partir de 18h30 et le jeudi soir (zumba) à 19h30.

Les horaires et programmes sont donnés en début de saison qui commence dès le mois de septembre et se termine fin juin.

A ce jour l'association est composée de trois sections.

La nouvelle saison a commencé et c'est le moment pour vous de vous inscrire, ou de participer à deux cours gratuits avant l'inscription définitive.

Bonne danse à toutes et à tous !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler :

- M^{me} Gisèle PROUST, présidente : 02 41 67 16 04 / 06 98 68 81 50
- M. Serge BLANC, vice-président : 02 41 52 57 60
- M^{me} Sylvie DELAUNAY, secrétaire : 06 08 15 80 98
- M^{me} Michèle PETAS, trésorière : 06 20 27 26 50

ZUMBA



www-dansevarennaise.asso-web.com



L'association pour le don de sang bénévole du Pays Allonnais vous invite à donner votre sang lors des collectes dans nos villages, dont voici les dates pour 2018 :

- Brain-sur-Allonnes : le 3 janvier de 16h à 19h30
- Allonnes : le 4 avril de 16h à 19h30
- La Breille les Pins : le 11 juillet de 16h à 19h30
- Varennes sur Loire : le 10 octobre de 16h à 19h30

« Donner son sang c'est sauver des vies »

Les Amis de l'Orgue de Varennes sur Loire

Outre le concert du 20 mai dernier, l'association donnera deux autres manifestations musicales cet automne dans l'église de Varennes :

- D'abord le samedi 28 octobre à 18h le BRASS-BAND de Bourgueil donnera un concert avec une trentaine de musiciens.
- Puis le Dimanche 26 novembre à 15h30 se produiront les 60 choristes de l'ensemble vocal d'Angers « Les Petits Chanteurs de la Cité », qui font partie des chorales nationales « Pueri Cantores ».

En 2018 trois concerts sont à l'agenda, le premier au printemps, et les deux autres en automne.

Le mercredi 3 novembre se tiendra l'assemblée générale ordinaire de l'association dans les locaux du centre culturel à 17h. Les adhérents de AOV, tout comme les amis, seront les bienvenus et la réunion se terminera par un apéritif amical.

Contact : Jean-Pierre GOURIO 06 74 87 80 22



Varennes sur Loire

La M.A.V. (Music'A Varennes) vous raconte...

Certains élèves ont intégré les pupitres des grands. Les répétitions du vendredi soir ont commencé, les maviens se retrouvent afin de jouer de nouveaux morceaux sur le thème CABARET pour les prochains défilés et le concert de printemps des 7 et 8 avril 2018 sous la houlette de nos 2 chefs : Laura et Gwen.

Avis à la population

Toute personne désirant jouer de la musique sont les bienvenues, sous réserve d'une audition d'entrée.

Si le cœur vous en dit, venez donc découvrir comment se passe une répétition à la salle de musique, rue de Chavigny à Varennes sur Loire le vendredi à 20h30.

En parlant de notre salle... elle a été concédée à la commune de Varennes sur Loire pour un euro symbolique ! La M.A.V devient alors locataire de celle-ci ! Faute de moyens financiers nous ne pouvons plus investir dans des travaux tels que toiture, façade, mettre aux normes les sanitaires, la plomberie, l'électricité ! il faut aussi que cette salle soit embellie car elle se situe sur une place qui sera passagère à la sortie du pôle santé et d'un futur aménagement moderne !

Cette salle depuis septembre 2016 accueille aussi les cours de solfège et d'instruments ! les musiciens apprentis, les professeurs comme les maviens doivent s'y sentir bien pour jouer en « harmonie » comme le nom de la rue qui mène à ce lieu musical !



Calendriers

Les musiciens feront leur tournée traditionnelle de vente de calendriers auprès des Varennais d'ici la fin de l'année. Merci d'avance de votre accueil et à bientôt.

Programme

- 🎵 La cérémonie commémorative du 11 novembre
- 🎵 Le concert les 07 et 08 avril 2018
- 🎵 et une reprise des sorties en février pour les corsos fleuris, les cavalcades et les carnivals dont celui de l'école de Varennes.
- 🎵 ...

Soirée Crêpes

- 🎵 Soirée dansante avec repas crêpes, le samedi 21 octobre à la salle des Loisirs, uniquement sur réservation selon 2 formules :
Carte repas-danse enfant à 10 € (de 3 ans à 11 ans) / Carte repas-danse adulte à 16 € (à partir de 12 ans)

Enfin, nous organisons 2 bals :

- Le dimanche 26 novembre 2017, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Gilbert Cédric Musette.
- Le dimanche 7 janvier 2018, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Calypso.

MUSIC'A VARENNES

1 place de Chavigny - 49730 VARENNES SUR LOIRE
Mail : musiquesvarennessecretariat@yahoo.fr (administratif)
musicavarennes@yahoo.fr (demande de prestation)

École de Musique Blou-Brain-Varenes



En septembre 2017, l'école de musique accueille un nouvel espace musical à Vivy. C'est désormais : Ecole de Musique Blou/Brain/Varenes/Vivy ! Pour y accueillir et former une centaine d'élèves répartis sur les différents ateliers : éveil musical, formations musicales, trompettes, cors, trombones, saxophones, clarinettes, percussions, flûtes traversières, pianos, guitares et violons ; ainsi que des ateliers collectifs : l'Orchestre de Jeunes et l'Atelier de Musique Actuelles. Le tout dirigé par Bruno Montiège et son équipe pédagogique : François Palluau, Gaëlle Stéphan, Claude Dutertre, Ludovic Buillit, et Bruno Vertalier : tous enseignent la musique aux petits et grands musiciens.

Les inscriptions pour l'apprentissage de la musique ne sont pas closes, si vous décidez de vous y mettre en cours d'année veuillez contacter Bruno Montiège au 06 73 89 49 96.

Ainsi, vous allez pouvoir entendre les échos des élèves qui vont désormais chanter, s'éveiller aux différents rythmes, souffler dans les trompettes, les trombones, les basses, les saxophones, les clarinettes et flûtes... et ainsi pouvoir intégrer les rangs de Music'A Varenes à l'avenir...

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de mairie de Varenes sur Loire, au 02 41 51 72 29, de Bruno Montiège (école de musique) au 06 73 89 49 96, de Sandrine Grégoire au 02 41 51 72 09.

Amitiés musicales de Music'A Varenes

Théâtre CIRCA

La troupe a repris ses répétitions et vous proposera cette année une comédie policière qui vous fera passer encore une fois, nous l'espérons, un joyeux moment !

La Perruche et le Poulet - Comédie policière de Robert Thomas

Alice Postic, perruche invétérée qui n'a pas la langue dans sa poche, est standardiste à l'étude de Me Rocher, notaire à Paris. Un soir, alors que ses collègues sont partis et qu'elle s'attarde à l'étude, elle découvre le cadavre de son patron avec un poignard dans le dos. Elle a juste le temps d'appeler la police avant de s'évanouir.

Quand l'agent de police Maximin, dépêché sur place après l'appel au secours, arrive à l'étude, le corps a disparu. L'inspecteur Grandin, surnommé «Tête de Fer» par ses collègues à cause de son sale caractère, est chargé de l'enquête. La perruche et le poulet vont devoir s'associer pour tenter de résoudre cette énigme...



*Retrouvez la troupe CIRCA en janvier prochain à la salle des Loisirs de Varenes Sur Loire
Les Samedis 13, 20 et 27 janvier à 20h30 - Les Dimanches 14, 21 et 28 Janvier à 14h30
Entrée : 7 Euros (gratuit pour les moins de 10 ans)*

Amitiés Théâtrales

Chasse

Ce 27 août, c'est bien quelques 250 convives, qui se sont rassemblés autour des tables, dressées par l'association communales de chasse, sur le superbe site du Port de Varennes.

Le temps nous ayant accordé faveur, tout était réuni pour passer une excellente journée et ce fut le cas. De la mise en route, tôt le matin, de la cuisson des sangliers par notre « chef cuisinier » Jacques Devanne, jusqu'au démontage du dernier stand, le bar pour ne pas le nommer, à la nuit tombée, c'est une formidable équipe de bénévoles, chasseurs ou non, qui a œuvré pour animer et faire vivre cette manifestation.

Les mesures d'interdictions liées à l'accès à la Loire, nous ont obligés à modifier l'animation de l'an passé avec l'équipage du Lieutenant de Louveterie Stéphane Portier. Une simulation de chasse a donc eu lieu seulement sur les chemins du Port, pour la joie des petits et des grands !

Au cours du repas, le Président a remercié chaleureusement toutes les personnes présentes, ainsi que tous ceux qui rendent possible ce genre de manifestation, du bénévole à la municipalité qui nous autorise l'utilisation des lieux.

Monsieur le Maire, présent à nos côtés, a lui aussi mis en avant le travail des associations et des bénévoles.

Nous vous donnons rendez vous l'an prochain, sur ce site on l'espère, pour fêter les 70 ans de notre association.

A bientôt



BENKADY FRANCE BURKINA : Des nouvelles de Pakolé



Tous les travaux de gros œuvre sont terminés : dispensaire, pharmacie, 3 logements, forage (photos). Les finitions étaient en cours et nous pensions déjà à l'achat et à l'acheminement du container comprenant équipements et médicaments pour ouvrir ce centre. Un problème de termites étant apparu, notre président Justin SANFO s'est déplacé en mai à Pakolé. Triste bilan, tous les plafonds sont ravagés et à refaire. La garantie décennale n'existant pas là bas, l'association devra financer ce surcoût avec les retards que cela impose.

Le loto de Varennes sur Loire du 25 septembre 2016 a réuni 200 personnes, c'est bien mais une cinquantaine de personnes supplémentaires aurait grandement amélioré le bénéfice.

Le prochain loto aura lieu le dimanche 1^{er} octobre 2017.

Notre soirée paëlla karaoké de St Just sur Dive s'est déroulée le 21 janvier dans la convivialité. Le tirage de notre tombola a eu lieu lors de cette manifestation. Le premier prix a été remporté par M^{me} Devillers de Saumur, le deuxième est revenu à un Varennais bien connu Mr Mabileau Yves.

18 lots ont été distribués sur Varennes et nous vous remercions d'avoir été si nombreux à y avoir participé.

La prochaine soirée à St Just sur Dive aura lieu le 3 février 2018 (soirée couscous) avec le tirage de notre nouvelle tombola encore plus attrayante.

Rappelons que tous les lots nous sont offerts par les commerçants et vigneron qui nous accueillent toujours aussi chaleureusement. Un grand merci à eux pour leur générosité.

Vous pouvez aussi aider notre association déclarée d'intérêt général en devenant membre actif ou bienfaiteur (66% des dons sont déductibles des impôts).

Merci à tous.

Nounouche et Alain RILLET :

8 rue des sabotiers - 49730 Varennes sur Loire

Tél : 02 41 38 16 54



Association des anciens combattants de Varennes-sur-Loire

Initialement constituée des anciens d'A.F.N., elle accueille tous ceux qui ont combattu sous les plis du drapeau tricolore, et notamment ceux qui ont été engagés par la République dans les opérations extérieures souvent contre l'intégrisme islamiste. Tous ceux et celles qui ont effectué leur service militaire et les sympathisants y sont les bienvenus.

Depuis 2014 la France célèbre les opérations de la guerre 14/18 au cours de laquelle 63 varennais sont morts pour la France et la Liberté.

Dans les bulletins de 2016, j'ai brièvement exposé les opérations de 1916 marquées par les grandes batailles de Verdun et de la Somme, puis celles de 1914 au cours de laquelle les soldats français, malgré leur allant ont compris que l'Allemagne était mieux préparée à la guerre moderne et que la libération de l'Alsace-Lorraine n'était pas à la portée de nos baïonnettes face aux mitrailleuses germaniques. Le premier bulletin de 2017 a évoqué la guerre en 1917. Ce bulletin résumera les opérations de 1915 au cours desquelles 13 de nos concitoyens ont fait le sacrifice de leur vie.

Varennes sur Loire - Morts pour la France en 1915



DUBOIS Louis - Canonnier - 33ème Régiment d'artillerie
Né le 23 mai 1880 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 15 janvier 1915 à l'hôpital n°8, St.Brieuc, Côtes du Nord



FORTIER Urbain - Soldat - 66ème Régiment d'Infanterie
Né le 15 mai 1882 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 19 janvier 1915 à Veldock, Belgique



FAGAULT Henri - Soldat - 66ème Régiment d'Infanterie
Né le 28 juin 1883 à Vernantes, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 20 février 1915 à Zillebecke, Belgique



FLEUREAU Louis - Soldat - 313ème Régiment d'Infanterie
Né le 9 juin 1886 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 4 mars 1915 à Vauquois, Meuse



TURPIN Victor - Soldat - 70ème Régiment d'Infanterie Territoriale
Né le 19 mai 1871 à Allonnes, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 12 mars 1915 à l'hôpital de Tours, Indre et Loire



DE FOS Jean - Caporal - 67ème Régiment d'Infanterie
Né le 4 mars 1894 à Mûrs, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 8 avril 1915 aux Eparges, Meuse



SAVARY Raoul - Soldat - 161ème Régiment d'Infanterie
Né le 6 juillet 1882 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Verdun
Mort pour la France le 16 avril 1915 à l'hôpital de Sainte Menehould, Marne



HERMENOU Augustin - Soldat - 66ème Régiment d'Infanterie
Né le 1er avril 1880 à Saumur, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 30 avril 1915 à Vilkem, Belgique



HAUDEBERT Jean, Baptiste - Soldat - 66ème Régiment d'Infanterie
Né le 16 avril 1883 à Brain sur Allonnes, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 3 mai 1915 à Hôpital temporaire, Poperinghe, Belgique



HURTAUX Raoul - Soldat - 268ème Régiment d'Infanterie
Né le 7 janvier 1874 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 26 mai 1915 à Brielen, Belgique



FRESNEAU Jacques, Maximilien - Soldat - 66ème Régiment d'Infanterie
Né le 26 mars 1882 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 16 juin 1915 à Souchez, Pas de Calais



FREYGEFOND Clément - Sapeur - 5ème Régiment du Génie
Né le 1er février 1892 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 8 août 1915 en convalescence à Varennes sur Loire, M-et-L



GALLÉ Maurice - Soldat - 3ème Chasseurs d'Afrique
Né le 31 mars 1894 à Varennes sur Loire, Maine et Loire - Recrutement : Tours
Mort pour la France le 6 octobre 1915 à Virginy, Marne

1917 : LES SOLDATS S'INSTALLENT DANS LES TRANCHÉES. L'EXTENSION DU CONFLIT.

Depuis Nieuport sur la mer du nord jusqu'à la frontière suisse, les armées construisirent un système défensif à base de tranchées qui allait constituer jusqu'en 1918 le théâtre de la terrible guerre des tranchées. Des deux côtés les pertes avaient été considérables, français et allemands avaient perdu près d'un million d'hommes. Les deux camps avaient épuisé leurs réserves de munitions et la puissance de l'artillerie ne permettait pas d'effectuer une percée. Même si les allemands avaient souhaité proposer une trêve, les français n'étaient pas d'humeur à l'accepter ; outre les pertes humaines, la destruction d'une bonne partie du patrimoine artistique et historique, l'occupation d'un huitième du territoire y compris les régions industrialisées, l'imposition d'un gouvernement militaire dans les zones occupées et la menace constante d'une nouvelle offensive sur Paris conduisaient les Français à prendre leur revanche. Les garnisons coloniales fournirent un important accroissement des effectifs, l'armée britannique se renforça considérablement et les autrichiens battus par les Russes appelèrent les allemands à la rescousse. Sur le front ouest les alliés passèrent à l'offensive en Artois en avril, en Champagne en septembre, puis de nouveau en Artois en octobre ; les gains territoriaux de ces offensives furent mineures même si les poilus avaient été équipés de tenues 'bleu horizon' et de casques en fer ; les allemands contre-attaquaient efficacement et employèrent les premiers les gaz de combat (à Ypres d'où le terme d'ypérite).

A l'est les allemands battirent les russes en Pologne et prirent Varsovie en août, les autrichiens secondés par une armée allemande puis par les bulgares entrés en guerre en septembre, prirent Belgrade en octobre. Les turcs résistèrent aux franco anglais dans les Dardanelles et à Gallipoli, aux russes dans le Caucase, aux anglais en Palestine et en Irak, et profitèrent du conflit pour organiser le génocide des arméniens.

Les italiens entrèrent en guerre contre l'Autriche-Hongrie en mai.

Dans les colonies d'Afrique, français, britanniques, belges et portugais conquièrent les colonies allemandes tandis que dans le pacifique et en Chine les japonais firent de même.

Les contacts :

Mr. Gérard Bornes, président : 3 place du jeu de paume, Varennes-sur-Loire ; 02 41 52 70 28.

Mr. Jean Leblois, vice-président : 1 rue du pigeonier, Varennes-sur-Loire ; 02 41 51 75 73.

Mr. Henri Decraene, secrétaire : 2 rue des épinettes, Varennes-sur-Loire ; 02 41 51 71 75.

Mr. Jean-Claude Bourdin, trésorier : 1 impasse de la chapelle Turquant ; 02 41 38 83.

AMAP La Passerelle de Varennes sur Loire

Venez découvrir les légumes bio de proximité et autres produits Bio :



Produits à la ferme de Grégory VEILLON de Varennes sur Loire.

Les poulets et farine de Julien Cesbron
49750 Chanzeaux

Les champignons de Laurence
49730 Montsoreau

Le porc et l'agneau de Aurélie Marsais
St Clément de la Place

Le fromage de chèvre de la Ferme de l'Ecotay
Montreuil-Bellay

Le bœuf de Eric Devant
Avoine

N'hésitez pas, contactez-nous : ALAIN 02 41 67 90 43

J'aiMe Varennes

Comptant maintenant une vingtaine d'adhérents, et presque autant de bénévoles, l'Association ayant pour but de valoriser et sauvegarder le patrimoine immobilier environnemental de la commune poursuit les démarches pour acquérir la halte de la gare. Le prix de vente proposé par la SNCF, après négociation, a été réduit de 50 %.

Pour financer ce beau projet de restauration que beaucoup d'entre nous ont connu en fonctionnement, il nous faut trouver des soutiens financiers : adhésions, vente du livre, dons, subventions...

Suite au succès et à la rupture de stock, dès les premiers jours de vente du livre «100 ans-100 pages» illustré de cartes postales anciennes, enrichies d'anecdotes transmises par les anciens du village, nous avons lancé une seconde impression. Cet ouvrage est en vente au bureau de tabac-presse de Varennes, à la Maison du Parc à Montsoreau (PNR), via le site de l'Association ou auprès des membres du bureau.

D'autres projets sont en cours d'élaboration pour vous faire découvrir notre patrimoine varennais, et pas seulement historique. En effet il existe bien d'autres lieux publics, mais aussi privés, certains propriétaires se sont déjà fait connaître pour un passage sur leur demeure.

Nous travaillons déjà à vous proposer en 2018 une journée du patrimoine peu ordinaire, comme cette rando énigmes du 1^{er} octobre. L'originalité de cette rando est qu'au fil du parcours, les participants ont eu le plaisir de répondre à des énigmes qui leur permettaient de découvrir ou redécouvrir des sites historiques, privés ou environnementaux. Une série de lettres à noter tout au long des points découverts, leur permettait également de gagner un lot par tirage au sort au moment de l'apéritif.

Notre association est à l'écoute, elle se réunit tous les mois. Les adhérents peuvent y assister, et nous proposer des projets que JMV peut mettre en œuvre. Nous avons aussi des projets qui nécessitent de la théâtralisation, si vous avez des objets, des documents, des affaires que vous voulez soit nous prêter soit nous donner... n'hésitez pas, nous vous en remercions.

Pour ceux et celles qui souhaitent se joindre à nous, adhérer à l'Association, obtenir de plus amples renseignements relatifs à nos projets, tél. 07 69 20 11 48. Vous pouvez consulter notre site : <http://jaime-varennes.fr>



RAVI

Nos cours sont dispensés, hors vacances scolaires, au 10 rue de la Loire à Varennes sur Loire 49730.

- Lundi 16h45 – 18h45 PAO etc. animé par, Serge Delagrangé
- Mardi 14h30 - 16h30 Bureautique animé par, Bernard Barbier
- Mardi 15h45 – 18h45 Bureautique animé par, Jean-Pierre Gourio
- Jeudi 17h30 – 19h30 Multimédias animé par, Henri Decraene

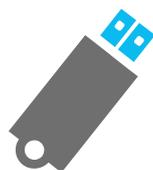
Nous rappelons qu'il n'est pas obligatoire de résider à Varennes pour adhérer à l'association.

Nos coordonnées : 02 41 53 67 65 ou par mail, ravi.varennes@wanadoo.fr

Le montant de la cotisation est de 30 Euros pour l'année.



Bernard Barbier



Enfance et Jeunesse

A.P.E. de Varennes

L'amicale est l'association volontaire et gratuite de tous les parents d'élèves de la maternelle au primaire. Elle a pour but de recueillir des fonds pour les enfants de Varennes et ainsi leur permettre d'agrémenter l'année scolaire par des sorties d'éveil et de découverte.

Tous les fonds récoltés grâce aux bénévoles lors de nos diverses manifestations sont intégralement reversés au profit des enfants de la commune.

L'amicale a permis cette année encore l'intervention de François PALLUAU qui par son savoir-faire éveillé, avec l'appui du corps enseignant, les plus petits aux joies de la musique et du chant.

Notre réunion de début d'année a vu quelques changements dans l'organisation de notre bureau dont voici la nouvelle composition :

Président :	DINAND Laurent	Vice-Président :	JULIEN Christophe et ESNAULT Isabelle
Trésorier :	PONCHAREAU Nadège	Trésorier Adjoint :	MONORY Délizia et POITOU Cindy
Secrétaire :	GOURDON Delphine	Secrétaire Adjoint :	DERRO Marine

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour venir renforcer l'équipe du bureau et des bénévoles car certains d'entre nous qui ont désormais de « grands » enfants seront amenés l'année prochaine à vaquer à d'autres occupations.

Soirée TRIPERCUT : Une soirée musicale était organisée de concert avec l'équipe enseignante, nous avons eu la joie d'écouter les enfants lors de ce concert débuté par leurs petites mains sur des instruments de leur confection puis le groupe TRIPERCUT nous a lancé dans des rythmes endiablés pour un concert où nous n'avons pas vu le temps passer.



Soirée ZUMBA : Cette nouvelle manifestation organisée par la gence féminine de l'association a permis de rassembler une cinquantaine de danseurs pour une soirée découverte ou perfectionnement dans la joie et la bonne humeur.

Fête de fin d'année : Le temps n'a malheureusement pas été de la partie, nous avons donc dû annuler le repas et notre traditionnelle kermesse. Les enfants ont tout de même pu nous présenter les différentes chorégraphies la semaine suivante. Une forte présence des parents et la chaleur ambiante ont permis de rééquilibrer les comptes affectués par l'annulation.



Enfance et Jeunesse

Le début de l'année scolaire nous permet de remercier nos partenaires sans qui les manifestations seraient beaucoup plus complexes en organisation : le Comité des Fêtes, la Troupe CIRCA, les artisans et commerçants de la commune qui participent de plus en plus à la dotation de lots, Mr GREGOIRE pour ses dons en temps et en produits du terroir.

Un remerciement tout particulier à Mr JOULIN Jean Luc de l'association « Mortalité du Bétail » ; cette association regroupant des agriculteurs éleveurs était en sommeil depuis plusieurs années et a décidé de solder ses comptes en effectuant un don à l'APE, don de plus de 7430 Euros qui permettra la réalisation cette année de projets pédagogiques d'envergure.

A vos agendas :

- Belote le 17 novembre 2017
- Théâtre de la troupe CIRCA au mois de janvier
- Marché de Noël le 15 décembre 2017
- Loto le 24 février 2018

Venez nous rejoindre pour faire perdurer toutes ces manifestations qui permettent d'aider l'équipe enseignante dans leurs différents projets.

JULIEN Christophe et DERRO Damien

VIVADO Enfance

Les vacances d'été se sont très bien passées pour la Maison de l'enfance. Une très bonne fréquentation, un bilan positif pour l'équipe d'animation et de bons retours des familles.

La rentrée s'est très bien passée, l'équipe dynamique et motivée a des projets plein la tête. Désormais, les enfants n'ont plus le temps des TAP ce qui permet aux animatrices de proposer diverses activités durant l'accueil périscolaire.

Le mercredi, l'équipe accueille dès à présent les enfants toute la journée et propose aux familles un accueil à la demie journée. L'équipe travaille sur des programmes d'animation variés autour de thèmes ludiques.

Afin de s'organiser au mieux l'équipe vous demande d'inscrire votre enfant le lundi pour le mercredi.

Les vacances approchent à grands pas ! Les méchants de Disney vous attendent...

Pour tout renseignement : 0241677179 ou afr.enfancevivado@gmail.com



VIVADO Jeunesse

Nous avons passé de très bonnes vacances avec les jeunes. Il y a eu une bonne fréquentation tout au long des vacances !

Les sorties se sont très bien passées et les jeunes étaient contents de refaire de l'accrobranche et de découvrir de nouvelles activités comme Glisséo ou encore Escape Game.

Nous avons organisé 3 séjours dont un avec la maison de l'enfance de Varennes et un avec les Déclis de Montsoreau.



Enfance et Jeunesse

Une école dynamique...

A ce jour 199 élèves sont inscrits et répartis comme suit : 4 TPS, 25 PS, 26 MS, 34 GS, 25 CP, 24 CE1, 24 CE2, 18 CM1, 19 CM2. 3 nouvelles inscriptions sont prévues.

Cette année l'ensemble de l'école travaillera en commun sur la protection de la planète à travers plusieurs thèmes :

- La faune et la flore pour les élèves de maternelle
- L'eau pour les élèves d'élémentaire.

Plusieurs partenariats sont prévus : avec le zoo de Doué la Fontaine, Le Parc Naturel Régional, le SMIPE, la Bibliothèque de Varennes sur Loire etc...

De nombreux autres projets pédagogiques sont déjà organisés : rencontres sportives, sortie à la patinoire, projet musique avec François Palluau, théâtre...

De plus les élèves les plus grands (CE2 / CM1 / CM2) partiront 3 jours en classe de découverte à Damgan. A noter que ce projet a vu le jour grâce au soutien financier du conseil municipal et à une subvention exceptionnelle de l'Association des Parents d'Elèves.

Une année riche en perspective... !



Sport

E.S. Varennes-Villebernier

La 10^{ème} Saison de l'Entente Sportive Varennes Villebernier a repris le 4 août 2017

Les joueurs seniors ont repris l'entraînement le vendredi 4 août sur le stade de Chavigny à VARENNES SUR LOIRE. Le premier entraînement s'est déroulé sous la conduite de Kévin ORY qui remplaçait l'entraîneur Sylvain FOURNEAU en vacances. Après un premier footing jusqu'au Port de Varennes (en bordure de Loire), les joueurs sont revenus faire quelques exercices au stade. Les entraînements se poursuivent toute la saison à Villebernier au stade du Port Roux.

Plusieurs matches amicaux se sont succédés et les premières rencontres officielles se sont déroulées en Coupe de France et en Coupe des Pays de la Loire. L'équipe fanion s'est fait éliminée à BRION par un club de D3 en Coupe de France mais se trouve qualifiée pour le 3^{ème} Tour de la Coupe des Pays de la Loire, rencontre à disputer le dimanche 24 septembre à Varennes sur Loire. En championnat, l'équipe seniors A a débuté par un match nul contre VIVY 1 à 1 mais l'équipe seniors B a perdu sa première rencontre 4 à 1 contre l'équipe réserve de Montilliers.



Suite à la seconde réunion de bureau qui s'est déroulée à Villebernier le lundi 4 septembre, l'entraîneur Sylvain FOURNEAU a donné sa démission du club, alors que la saison avait repris depuis quatre semaines. Avec une quarantaine de joueurs seniors, le club a perdu une équipe seniors. Seulement, deux équipes sont engagées pour la présente saison.

Le club, pris en revers, a réagi très rapidement à cette démission et les dirigeants ont trouvé un nouvel entraîneur. Il s'agit de Richard MOURETTE bien connu dans le monde du football saumurois puisqu'il a été joueur à SAUMUR et a entraîné plusieurs clubs de la région. Il dirige l'entraînement depuis le mardi 19 septembre et les séances se dérouleront tous les mardis et vendredis soirs. La saison sera difficile mais il faut garder le moral. Les joueurs doivent être fidèles au club et s'entraîner pour espérer obtenir de bons résultats.



Cependant, les jeunes sont là et de nombreuses équipes sont engagées. Le club aura plusieurs équipes en U7 et U9, une en U11, une en U13 et une en U15. L'équipe U17, comme la saison précédente, sera formée en entente avec le club de l'UFAB (Allonnes/Brain sur Allonnes). Le club possèdera également une équipe Loisirs. Plus de 30 dirigeants sont là, à longueur de semaine, pour animer le club dans les différentes manifestations et encadrer les équipes de jeunes.

L'association sportive de Varennes/Villebernier remercie la municipalité pour l'achat du robot qui permet d'avoir une tonde régulière en temps et en qualité des deux stades, ainsi que pour le versement de la subvention. Le club a de nombreuses dépenses à supporter : achat de peinture pour tracer les terrains, matériel, équipements, participation au fonctionnement du club auprès des instances : fédération, ligue et district. Tout le détail comptable a été remis au conseil municipal suite à l'assemblée générale du 3 juillet 2017.

Bonne saison sportive à tous nos joueurs et dirigeants.

Le Président, Patrick MARCHAND

Manifestations à venir :

- BELOTE : vendredi 20 Octobre 2017 à 20h à la Maison des loisirs. Inscriptions à partir de 19h
- Soirée CHOUCROUTE : Samedi 17 Février 2018.

Horaires d'entraînement, tous les mercredis après-midi sauf pendant les vacances scolaires :

Equipes	Horaires	Entraîneur(s)
U7 + U9	de 14h à 15h	Flavien CHAPU, Jérémy MICHAUD et Laurent DESPEIGNES
U11	de 15h30 à 17h	Flavien CHAPU et Laurent DESPEIGNES
U13	de 15h30 à 17h	Jérémy MICHAUD
U15	de 18h à 19h30	Alain PERNOT et Ludovic TEMPLIER
U17	de 19h à 20h30	Grégory POLIZZI en entente avec l'UFAB (s'entraînent à BRAIN/ALLONNES)

Tennis Club Varennais



Varennaises, Varennais, Bonjour.

Une nouvelle saison s'ouvre actuellement pour le club de tennis de Varennes sur Loire, avec l'ouverture des inscriptions le samedi 9 septembre 2017. De nouveaux arrivants sont venus se renseigner pour nous rejoindre au sein du club, nous en profitons pour vous rappeler que les inscriptions restent ouvertes toute l'année.

Concernant les événements qui ont eu lieu printemps et été 2017, ils se sont tous déroulés comme prévu, excepté la rencontre parents-enfants qui n'a pas pu avoir lieu car le timing était trop serré au mois de mai, à cause des ponts. Malgré cela nous avons pu assister une fois de plus au Tournoi Interne, organisé par le TCV, qui permet à ceux qui le souhaitent de se



mesurer à leurs camarades dans un cadre amical. Ce tournoi un peu particulier a pu s'effectuer correctement grâce à la commune d'Allonnes, qui nous a permis de jouer des matchs sur ses terrains (le gymnase de Varennes étant en travaux). Il s'est clôturé par l'habituel repas de fin d'année, avec barbecue et moments avec les familles.

Un autre tournoi à également eu lieu au mois de juin : le Tournoi Adulte. Celui-ci est réservé aux enfants les plus âgés et aux adultes du club, et s'est déroulé sur 4 week-ends pour faciliter l'élaboration des plannings de match. Il a été une fois de plus terminé par un repas avec le bureau, les participants et leurs familles.

Du point de vue administratif, le bureau a été modifié depuis la dernière Assemblée Générale, qui a eu lieu le 9 juin dernier. Nous avons une nouvelle vice-trésorière, Sophie CHENE qui a remplacé Virginie IZAR à ce poste. Nous continuerons à faire notre possible pour proposer aux adhérents toujours plus d'événements au cours de l'année.

Nous espérons vous voir nombreux au gymnase dans les prochains mois pour venir vous inscrire, et si vous avez besoin d'informations supplémentaires vous pouvez nous contacter à cette adresse mail : tc.varennais@fft.fr !

En vous souhaitant une excellente journée,

Le bureau du Tennis Club Varennais.

Club Allonnes Varennes Badminton (AVB)



Issu de l'entente des clubs de Badminton de Varennes sur Loire et d'Allonnes, le club AVB n'en finit pas de se développer. Fort de sa cinquantaine de joueurs adultes (à partir de 16 ans), le club fait alterner avec brio journées de championnat (pour les compétiteurs), séances de «Loisir» et les nombreuses soirées à thèmes dont voici quelques croustillants exemples :

- soirée PIZZAS
- soirée « Bad'Allonnes'Veen » (sur le thème d'Halloween)
- soirée « licenciés d'avant » (avec les anciens joueurs du club)
- soirée PAELLA (à la salle des fêtes de Varennes le 3 février 2018)
- soirée DISCO, etc...

A noter le très attendu tournoi LOISIR (adultes) du 22/10/2017 à Allonnes (jeux en doubles-hommes, doubles-femmes et doubles-mixtes) où tout le monde peut venir jouer.



3 créneaux existent pour essayer et s'adonner à ce sport complet : les lundis et vendredis à 20h30 à la salle des sports de Varennes sur Loire, et tous les jeudis à 20h30 à la salle Omnisports d'Allonnes.

Renseignements au 02 41 52 95 01 (après 19h30) ou à : clubavb49@gmail.com

Services de la Mairie

Service Technique Varennes sur Loire

L'équipe est composée de quatre agents

- GUILLEBAULT Yves : Responsable du service technique
- BURON Bernard : Bâtiments
- PELTIER Christian : Voirie
- JUPIN Pascal : Espaces verts

L'année 2017 a permis au service technique de se structurer afin de se centrer sur les missions qui lui sont confiées : réorganisation de l'atelier, mise en place d'un agenda de fonctionnement, investissement dans du matériel plus approprié afin d'alléger les temps d'intervention sur le terrain, poursuite des actions de formation nécessaires au bon déroulement des opérations techniques courantes et sécuritaires.

Le service technique participe activement au sein du groupe « mutualisation », constitué avec les 6 autres communes du SIVM du Pays Allonnais, pour échanger du matériel, des agents et des compétences. Un groupement de commande a permis l'acquisition au meilleur prix d'une station de peinture pour la voirie et d'une plaque vibrante. La mutualisation d'agents et de compétences permet d'effectuer en régie, au moyen d'une nacelle, la mise en place des jardinières et des décorations de Noël. La gestion différenciée a été le fer de lance de cette année. La recherche permanente de solutions alternatives aux problématiques liées à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires a conduit à l'acquisition du Ripagreen, un outil de désherbage à chaleur pulsée. Mis en œuvre fin septembre, ce matériel devrait pouvoir nous aider dans cette démarche. Nous en constaterons les résultats au fil du temps.



Le service technique est toujours soucieux de produire un travail de qualité tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

Matériels acquis en 2017 :

- Robot tondeuse au stade
- Tondeuse auto portée petite surface et remorque double essieu
- Citerne d'arrosage 1000L
- Plaque vibrante pour la voirie
- Ripagreen, solution alternative aux produits phytosanitaires
- Vente du tracteur Renault et vieille citerne d'arrosage

Le responsable technique, Yves GUILLEBAULT

Départ à la retraite de Maryvonne JOUSSELIN

Maryvonne Jouselin, très émue, entourée de sa famille, ses amis et ses collègues a fêté au cours du mois de septembre son départ en retraite.

Maryvonne a commencé sa carrière dans les services administratifs de la mairie de Saumur, puis en 2006, elle devient secrétaire à la mairie de Varennes sur Loire, puis rédactrice et ensuite rédactrice principale. Monsieur le maire, Gilles Talluau a salué sa compétence et la rigueur de son travail, qualités qui ont permis aux élus auprès desquels elle a travaillé de prendre des décisions éclairées pour une bonne gestion de la commune.

Ses derniers mois de travail ont été partagés avec Sylvie Brestin, la nouvelle secrétaire, afin d'assurer sa succession.

Maryvonne a remercié l'assistance pour toutes les marques d'affection et d'amitié, sans oublier sa maman « qui m'a éduquée dans la droiture ». Une leçon de vie qui lui a permis d'assurer ce poste stratégique et confidentiel.

Nous souhaitons tous à Maryvonne de profiter pleinement de cette retraite.



Villes et Villages Fleuris

Chaque année le département de Maine et Loire accompagne les communes pour l'obtention du label « Villes et villages fleuris » en proposant à l'échelon régional les communes susceptibles de bénéficier d'une première fleur.

Outre le fleurissement, le label prend en compte l'ensemble des actions d'amélioration du cadre de vie des habitants (aménagement d'espaces verts collectifs, plantation d'arbres, mise en valeur du patrimoine, effacement des réseaux...), de gestion de l'environnement (gestion économe des ressources en eau, limitation des produits phytosanitaires...) et d'implication des habitants actions de sensibilisation, promotion du label...)

Le département saisit l'opportunité de cette démarche de labellisation pour organiser un palmarès des villes et villages fleuris, classés en cinq catégories par strates de population parmi les communes non encore primées par la région.

Le jury départemental, présidé par Philippe CHALOPIN, Vice-Président du département en charge du tourisme, a attribué la 1^{ère} place à VARENNES SUR LOIRE dans la catégorie des communes de 1001 à 2500 habitants pour leur fleurissement et leur gestion de l'environnement.

Ce classement nous permet d'espérer l'attribution d'une première fleur par l'instance régionale l'année prochaine.



Calendrier des manifestations à Varennes sur Loire

NOVEMBRE 2017

- 11 novembre :** Cérémonie à 12h
- 17 novembre :** Belote (*Amicale des parents d'élèves*)
- 26 novembre :** Concert à l'Eglise (*Amis de l'Orgue*)
- 26 novembre :** Bal musette (*Music'A Varennes*)

DÉCEMBRE 2017

- 10 décembre :** Thé dansant (*La joie de vivre*)
- 10 décembre :** Concert de Noël à l'Eglise (*Chorale Chœur à cœur*)
- 15 décembre :** Marché de Noël (*Amicale des parents d'élèves*)

JANVIER 2018

- 6 janvier :** Vœux du Maire
- 7 janvier :** Bal (*Music'A Varennes*)
- 13, 14, 20, 21,**
- 27 et 28 janvier :** Théâtre « La Perruche et le Poulet » (*CIRCA*)

FÉVRIER 2018

- 3 février :** Soirée Paëlla (*Club Allonnes Varennes Badminton (AVB)*)

- 4 février :** Thé dansant (*Danse Varennaise*)
- 16 février :** Belote (*La joie de vivre*)
- 17 février :** Soirée choucroute (*ESVV*)
- 18 février :** Thé dansant (*La joie de vivre*)
- 24 Février :** Loto (*Amicale des parents d'élèves*)

MARS 2018

- 3 mars :** Dîner dansant (*Danse varennaise*)
- 25 mars :** Thé dansant (*Danse Varennaise*)

AVRIL 2018

- 7 et 8 avril :** Concert (*Music'A Varennes*)
- 15 avril :** Repas des aînés (*Comité des fêtes*)

MAI 2018

- 4 mai :** Loto (*ESVV*)
- 8 mai :** Cérémonie à 12h
- 13 mai :** Concert (*Chorale Chœur à cœur*)
- 27 mai :** Assemblée et vide-greniers (*comité des fêtes*)

Services de la Mairie



Centenaire du Pont

**Le 9 septembre 2017,
ce fût vraiment un bel anniversaire !**

Merci à la météo clémente !

Merci au public d'être venu en nombre !

Merci aux personnalités invitées d'avoir été là !

Merci à « Music'à Varennes » et à « Marcelle et Marcel » pour l'animation !

Merci aux faiseurs de fouées pour nous avoir régaleé !

Merci aux agents techniques des trois communes pour leur efficacité !

Merci à la société « Rêves d'enfants » pour le spectaculaire feu d'artifice !

Merci aux services de gendarmerie et du département pour leur appui !

MERCI enfin et surtout aux bénévoles des trois comités des fêtes à qui nous devons le succès de cette manifestation !

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter l'exposition « tout sur le Pont » à la Maison du Parc de Montsoreau cet été, nous prévoyons de la présenter à la salle des Loisirs début janvier 2018 lors des vœux du Maire.

À l'occasion des 100 ans du Pont,
les communes de
Montsoreau, Turquant et Varennes-sur-Loire
vous présentent



*Cordialement,
Sylvie Bellanger*



Informations

Vaccination Contre La Grippe

Vaccination contre la grippe
par Infirmiers
sans prise de Rendez-vous



PERMANENCE À LA MAISON DE SANTÉ DE VARENNES SUR LOIRE

DATES	HORAIRES PERMANENCE	HORAIRES PERMANENCE
Mardi 31 Octobre		18h à 18h30
Vendredi 3 Novembre	8h à 8h30	18h à 18h30
Mardi 7 Novembre		18h à 18h30
Vendredi 10 Novembre	8h à 8h30	18h à 18h30
Mardi 14 Novembre		18h à 18h30
Vendredi 17 Novembre	8h à 8h30	18h à 18h30
Mardi 21 Novembre		18h à 18h30
Vendredi 24 Novembre	8h à 8h30	18h à 18h30
Mardi 28 Novembre		18h à 18h30
Vendredi 1 ^{er} Décembre	8h à 8h30	18h à 18h30

COORDONNÉES et HORAIRES

Mairie

22 Place du Jeu de Paume
49730 VARENNES SUR LOIRE

Tél : 02 41 51 72 29

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Le samedi de 8h30 à 12h

mairie-sg.varennnes-sur-loire@orange.fr
www.varennnesurloire.fr

Agence Postale Communale (APC)

20 Place du Jeu de Paume
49730 VARENNES SUR LOIRE

Tél : 02 41 51 72 56

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30
et le vendredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h

(Fermeture le vendredi après-midi
pendant les vacances scolaires)

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

*Udaf*49

Médiation Familiale

Familles en conflit,
Parents séparés ...

**DIALOGUER
pour avancer**

Udaf MÉDIATION

www.udaf49.fr
02 41 36 54 08

Informations



ADMR du Canton d'Allonnes

DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS !

Notre association aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.



Aide à la personne, maintien au domicile : se voit accordés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou invalides le ménage, la toilette, le soin, la cuisine, le linge, le repassage, l'aide à la prise des repas, l'accompagnement transport, l'accompagnement sortie.



Ménage - Repassage : ce service permet à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères ou qui ne peut plus se offrir ce service de bénéficier d'un service toujours efficace.



Portage de repas à domicile : l'association locale, livraisons 4 fois par semaine de plats chauds, menus, viandes et régimes associés.



Garde d'enfants : se voit accordés aux besoins de chaque famille. Nos intervenants professionnels viennent à la suite des classes, la nuit, les enfants à faire tous devoirs, préparer les repas.



Téléassistance Filien : un système qui permet grâce à un médaillon ou à un bracelet d'être alerté à tout moment d'évacuer un service à domicile pour rester chez soi en toute tranquillité. **02 41 53 77 45**



Soutien familial : aide à l'organisation, aide à l'hospitalisation, aide à la recherche de services. Dans nos situations nous visons au bien-être des familles, les clients à s'organiser.

UNE ACTION QUOTIDIENNE DEPUIS PRESQUE 70 ANS



Ce sont 423 personnes qui ont été aidées par notre association cette année.

Nos objectifs :

- Proposer des services à domicile de qualité,
- Offrir un vrai service de proximité
- Créer ou recréer du lien social,
- Mettre en place une solidarité forte entre les bénévoles à l'écoute, les professionnels qui effectuent les missions à domicile et les clients qui font le choix de bien vivre chez eux.

30 BÉNÉVOLES AU SEIN DE L'ASSOCIATION : ACTEURS DU LIEN SOCIAL ET DE PROXIMITÉ

Pour répondre aux besoins des personnes, l'ADMR pour compter sur ses responsables bénévoles. Proches des habitants des communes, ils assurent du lien, participent à l'évaluation des besoins et assurent le pilotage des associations.

49 SALARIÉES AU CŒUR DE L'ACTION

Notre objectif est d'aider les personnes tout en créant des emplois pérennes. Le professionnalisme et la compétence sont les atouts essentiels des équipes d'intervention : la mise à disposition de professionnels en "interventions sociales et familiales" (SIF) de la région nous permet également un rôle essentiel dans ce métier de dynamisme territorial.

Contactez-nous !

ADMR du Canton d'Allonnes

35 rue Armand Quénard - 49650 Allonnes

02 41 53 77 45 - allonnes@asso.fede49.admr.org



Alexandre JAMET de l'entreprise GALLARD

Alexandre JAMET, à seulement 18 ans, a obtenu avant l'été la « médaille de bronze départementale du concours du meilleur apprenti de France ».

Conseillé par son maître d'apprentissage, Thierry GALLARD, il a travaillé plusieurs semaines pour réaliser la maquette qui lui a été demandée.

Il a fait son apprentissage de maçonnerie au sein de l'entreprise GALLARD, à la suite duquel il a obtenu son CAP.

L'entreprise de taille de pierre - maçonnerie qui réalise entre autres de la rénovation, des agrandissements, ou du neuf, compte actuellement, en plus de M. Gallard, 1 salarié et 2 apprentis.

Alexandre poursuit sa formation dans l'entreprise, afin d'obtenir un CAP « maçon du bâti ancien ».



Inscription sur les listes Électorales

Pour l'inscription sur les listes électorales, il faut se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (ou les envoyer par courrier) avant le 31 décembre pour être inscrit au 1^{er} mars de l'année suivante.

Recensement Citoyen Obligatoire (R.C.O)

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

Par Internet

- Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune,
- Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille,
- Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.



À La Mairie De Votre Domicile Munissez-vous de votre pièce d'identité et du livret de famille.

Vœux du maire

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le samedi 6 janvier 2018 à 18h, à la salle des loisirs.

Service d'information alerte Vigicrue

Un système d'information automatique par SMS sur les niveaux d'eau atteints aux stations des tronçons vigicrues est accessible gratuitement, par simple inscription, et ouvert à tous : collectivités locales, organismes publics ou privés, grand public. Les coordonnées du site sont : centre.developpement-durable.gouv.fr

Ce site vigicrue répertorie l'ensemble des stations hydrométriques du bassin Centre et du bassin Maine-Loire-AVAL. Tout intéressé peut faire l'objet d'une alerte par SMS selon les hauteurs d'eau qu'il aura préalablement fixé.

Informations

Liste des artisans, commerçants et hébergements de Varennes

AMBULANCES, VSL, TAXIS	AMBULANCES SAUMUROISES	ZA Prée Bertain	02 41 51 78 78	http://www.ambulances-saumur.com
CAMPING	CAMPING DOMAINE DE LA BRECHE	5, Impasse de la Brèche	02 41 51 22 92	contact@domainedelabreche.com http://www.domainedelabreche.com/web
CHAMBRES D'HÔTES	DENOZI Gérard	18, Rue Bas Chavigny	02 41 38 18 06	gite.varennes@gmail.com
	« LES ACANTHES »	3, Rue Vauvert	02 41 51 76 72	cvjmb.c@wanadoo.fr
	« LES MARRONNIERS »	26 Rue Nationale "Gaure"	02 41 38 10 13	contact@maisonsdesmarronniers.com
	ÉQUIPÉ Stéphane	5 La rue Neuve	02 41 52 65 62 06 10 54 80 08	joycestephane@free.fr
	« DAR TREVEL »	19 Rue de Gaure	09 70 99 97 30 07 81 37 75 51	
	« LES VOLUBILIS »	15 Rue de la Gare	02 41 51 78 20 06 70 30 39 56	jm.vervialle@orange.fr
	NAU et PRADES Claudine et François	7 Chemin des Sables	02 41 51 04 38 06 87 36 79 43	claudinenau@yahoo.fr
CHAMBRES D'HÔTES GÎTE RURAL	MERCK Jean	3 Rue de la Folie	02 41 51 79 24	
	BILLARD Gaëlle	5, Rue de la Loire	02 41 50 90 14	gaellebillard@orange.fr www.parenthese-recreative.fr
	Ghislaine QUENDEZ	5 Rue du Bas Chavigny	02 41 67 90 43	ghislaine.quendez@hotmail.fr
	GUDERIAN - RIEDNER	8 Rue de la Croix des Noues	02 41 38 40 41 06 79 33 68 82	stevenguderian@aol.com www.saumurfrancemanoir.fr
GÎTES	« LES VOLETS VERTS »	33 Rue de Gaure	02 41 38 10 31	lebalconbleuturquant@free.fr
	Les Mariniers de la Loire	25 Rue de Gaure	02 41 38 14 10	marie.robin@wanadoo.fr contact@location-gite-saumur.com http://www.location-gite-saumur.com
COIFFURE	CRÉATION COIFFURE	14, Rue Maréchalerie	02 41 67 51 55	
COIFFURE ESTHÉTIQUE	AUDREY COIF STTIC	11, Rue de la Loire	02 41 51 77 11	
COMMERCE	BOULANGERIE PATISSERE « LE FOURNIL DE LA LOIRE »	13, Place du Jeu de Paume	02 41 51 45 36	charlespyre@hotmail.fr
	COCCI MARKET	18, Place du Jeu de Paume	02 41 51 72 25	
	LA GRANGE	7 Impasse de la Brèche	02 41 53 13 48 06 19 98 21 64	contact@lagrangedevarennes.fr
	LE JARDIN DE VARENNES	10, Place du Jeu de Paume	02 41 51 41 41	
	BOUCHERIE GAUFRETEAU	1 Place du Jeu de Paume	09 67 76 28 90	boucheriegaufreteau@orange.fr
	PHARMACIE	18, Rue de la Loire	02 41 51 72 28	pharmacie.varennes@perso.alliadis.net
	TABAC PRESSE LOTO	5, Rue des Sabotiers	02 41 51 74 06	tabacvarennes49730@outlook.fr
	TRAITEUR REFFAY	ZA Prée Bertain	02 41 51 71 55	reffaytraiteur@wanadoo.fr
COMMUNICATION	KLD MEDIA	2, Rue Pied Mailloche	09 52 68 92 21	
COUVERTURE, CHARPENTE, RAMONAGE, ISOLATION, AMÉ- NAGEMENT COMBLE ET PLACO	TOUCHARD Thierry	14, Rue Chavigny	02 41 51 48 32	thierry.touchard0@orange.fr
	CHESNEAUX-RIBAULT	ZA Prée Bertain	02 41 51 72 18 06 87 33 75 07	mika.ribault@orange.fr
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE ELECTROMÉNAGER Réparation/vente	PEARSON Christophe	21 Place du Jeu de Paume	02 41 53 23 17	pearson.elec@orange.fr
EQUIPEMENT BOULANGERIE	BOURREAU (SARL)	2, Rue de la Loire	02 41 51 77 26	
FINANCEMENT IMMOBILIER	CAP CONSEIL (SARL)	23, Rue de la Motte	06 98 13 47 78	
VENTE ET MAINTENANCE INFORMATIQUE	MASC INFORMATIQUE	Rue des Jardins	06 81 47 63 03	masc.info@free.fr
	LOIRE INFORMATIQUE	1, Rue de la Loire	02 41 67 07 98	contact@loireinfo.fr

MAÇONNERIE TAILLEUR DE PIERRE RÉNOVATION, RAVALEMENT	BEGUET Jean-Claude	7, Rue des Jacquères	02 41 51 47 42	
	METIVIER Dominique	ZA du Prée Bertain	02 41 51 74 94 06 88 13 43 39	dometivier@wanadoo.fr
	GALLARD Thierry	9 Rue de l'Etang	06 76 46 38 42	thierry.gallard0404@orange.fr
	LANGÉ 2L	ZA Prée Bertain	02 41 67 69 90	sarllange2l@orange.fr
MATÉRIEL AGRICOLE	SARL HUET 2M	ZA de la Prée Bertain	02 41 38 94 32	huet2m@wanadoo.fr
MÉCANIQUE, AUTOMOBILE	GARAGE DU JEU DE PAUME	ZA de la Prée Bertain	02 41 51 72 19	eurlgaragejeupaume@orange.fr
MENUISERIE	POZ ALU DE LA LOIRE	6, Rue Neuve	02 41 38 32 80	
PEINTRE ARTISAN	MABILEAU Ludovic	6 Bis Rue de la Loire	06 13 15 09 76	
	BEGOT Maxime	30 Rue de la Maréchalerie	06 64 51 44 26	begotdeco@hotmail.com
ARTISAN	KALIFROID	20 Rue des Petits Champs	07 86 14 31 46	kalifroid49@gmail.com
PLOMBERIE, CHAUFFAGE, ELECTRICITÉ	MARSILLE ALAIN	10, Rue La Croix des Noues	02 41 51 79 54 06 22 81 30 55	alain.marsille@wanadoo.fr
SOCIÉTÉ DE SERVICES ET INGÉNIERIE INFORMATIQUE	KOSKA	4 Ile Oger	02 41 50 67 64	
ASSISTANTES MATERNELLES	BEAUFILS Jeanne	17 Rue des Baraudières	02 41 38 16 34	
	BURON Jacqueline	2 Ter Rue de l'Echeneau	02 41 51 44 13 06 84 29 80 56	
	LE HENAFF Lydie	6 Rue des Petits Champs	02 41 51 71 87	
	DUBOIS Martine	7 Rue de la Bellière	02 41 51 48 25	
	VARRON Adeline	12 Ter Rue de la Gare	06 50 90 00 54	
	GENTIL Fabienne	6 Rue Neuve	02 41 38 13 21	
	COMISAREK Carmen	23 Rue de la Loire		
	GAYRAUD Chrystelle	9 Rue de la Croix des Noues	02 41 38 04 19	
	MESCHINE Sonia	10 Rue le Haut du Bourg	06 22 05 04 94	
	ROYER Chrystelle	17 Rue de la Morelle	02 41 53 18 12	
	TIJOU Martine	15 Rue des Sabotiers	02 41 51 17 04	dominique.tijou@sfr.fr
	BONNET MADY Hélène	4 Rue de la Malaiserie	06 58 74 54 96	helene_mady@yahoo.fr
	REMIAT Angélique	7 Rue du Bas Chavigny	06 88 83 06 36	
	POUZET Laurence	8 Rue de la Maréchalerie	06 37 16 02 69	pouzet49@orange.fr
	MAUBOUSSIN Hélène	6 Rue de la Malaiserie	06 11 48 86 25	

VENTE ET RÉPARATION DE MACHINES AGRICOLES ET MOTOCULTURE

Ets HUET 2M
Des pros à votre service

ZA Prée Bertain
49730 Varennes sur Loire
02 41 38 94 32
huet2m@wanadoo.fr
www.huet2m.com





- Motoculture
- Outillage
- Boulonnerie
- Pièces d'usure
- Pièces d'arrosage
- Batterie
- Huiles
- Filtres
- Vêtements

Toutes distances  7j/7

Ambulances - VSL - Taxis
Ambulances Saumuroises

235, route de Fontevraud
49400 SAUMUR

Z.A. La Prée Bertain
49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Tél. 02 41 38 22 76

Depuis 1983 **MARSILLE Alain** Agréé en maintenance et mise en service

- Plomberie, chauffage toutes énergies
- Electricité et bio-électricité
- Energie solaire et assainissement

10, rue la Croix des Noues
49730 Varennes sur Loire
alain.marsille@wanadoo.fr
www.chauffage49-marsille.com

02 41 51 79 54

Le Jardin de Varennes



Cuisine traditionnelle - Groupes - Entreprises - Familles

Ouvert tous les jours
Le vendredi & le samedi soir : sur réservation
Fermé le dimanche

10, place du Jeu de Paume
49730 Varennes sur Loire
02 41 51 41 41 - 06 03 87 52 31

Informations

Services de santé

■ VARENNES :

Maison de Santé : 8 rue de la Loire

- Médecins généralistes :	Dr TARDY.....	02 41 67 54 04
	Dr Laurence NALIN.....	02 41 51 72 14
- Médecins Psychiatres :	Dr LEBREUILLY PAILLARD.....	02 49 19 01 29
	Dr BENFARDJALLAH.....	06 44 93 73 05
- Masseur Kinésithérapeute	Michel CATIN.....	02 41 51 78 65
- Pédicure / Podologue	Thiphanny ANNÉREAU-GUEDON.....	02 41 67 59 85
- Infirmiers :	Bao N'GUYEN.....	02 41 38 17 13
	Gaël SAWADOGO.....	02 41 38 17 13
- Orthophonistes :	Héloïse SEURAT.....	06 59 47 44 83
	Virginie BAREAU.....	06 01 74 73 26
Pharmacie : 18 rue de la Loire	Dr Christophe GIRAULT.....	02 41 51 72 28



■ AUTOURS DE VARENNES :

Médecins généralistes :

- ALLONNES	Dr BENZECRIT.....	02 41 52 00 10
	Dr LEPONT.....	02 41 52 06 44
- VILLEBERNIER	Dr BOUVIER.....	02 41 51 12 23
- FONTEVRAUD	Dr RODRIGUEZ.....	02 41 51 71 09

Chirurgiens Dentistes :

- BRAIN SUR ALLONNES	Drs GEGU et DIMITROV.....	02 41 52 87 30
		02 41 51 47 58
- ALLONNES	Dr Fabienne FEVE.....	02 41 52 02 52

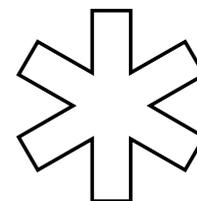
Pharmacies :

- FONTEVRAUD.....	02 41 51 71 13
- BRAIN SUR ALLONNES.....	02 41 52 04 14
- ALLONNES.....	02 41 52 00 07



■ NUMÉROS D'URGENCES :

- SAMU.....	composer le 15
- Centre Anti-Poison.....	02 41 48 21 21
- Pompiers.....	composer le 18 ou le 112 depuis un portable



■ MAISONS DE RETRAITE :

- ALLONNES.....	02 41 53 55 00
- FONTEVRAUD.....	02 41 52 01 11

Autres services

- École Publique.....	02 41 51 75 40
- Mairie.....	02 41 51 72 29
	mairie-sg.varennnes-sur-loire@orange.fr
- Maison de l'enfance.....	02 41 67 71 79
- Agence Postale Communale.....	02 41 51 72 56



La Boîte à Couture

VENTE ET RÉPARATION DE MACHINES À COUDRE TOUTES MARQUES

Mercerie - Tissus - Laines PINGOUIN, KATIA - Patrons BURDA

Du mardi au samedi, de 9h45 à 12h15 et de 14h15 à 18h45
12, rue Franklin Roosevelt - 49400 SAUMUR

Tél. 02 41 51 07 79

Le Fournil de la Loire sarl

Boulangerie - Pâtisserie
Votre artisan boulanger, le choix de la qualité.

Charles Pyr 
13, Place du Jeu de Paume
49730 Varennes-sur-Loire
02 41 51 45 36
charlespyre@hotmail.fr



Du lundi
au samedi :
7h-13h
15h30-20h

Dimanche :
7h30-13h

Ferm 
le mercredi

Peinture - Rev tement sol et mur
Produit d coratif

BEGOT D CO

06 64 51 44 26

begotdeco@hotmail.com

begotdeco

30 rue de la Marechalerie
49730 Varennes-sur-Loire



ANDREY COIFF S.T. TIC
Coiffure et esth tique
11 rue de la Loire
49730 Varennes-sur-Loire
02 41 51 77 11

Toitures
CHESNEAUX-RIBAUT

ZINGUERIE - FUMISTERIE
TRAITEMENT DE TOITURES - ISOLATION

**RESTAURATION
DE CHARPENTE
COUVERTURE**

49730 VARENNES/LOIRE
02 41 51 72 18
06 87 33 75 07
Fax. 02 41 67 55 30



Lang  2 L

**R novation - Ravalement
Ma onnerie - Pl trerie**

ZA Pr e Bertain - 49730 VARENNES SUR LOIRE

02 41 67 69 90

EURL MABILEAU LUDOVIC

Peinture - D coration - T pissierie
Vitrerie - Ravalements de fa ades
Rev tements de sols et murs

mabileau.ludovic@yahoo.fr

T l. **06 13 15 09 76**

6 bis Rue de la Loire
49730 Varennes-sur-Loire

LA GRANDE PRAIRIE

 LEVEUR DE BOVINS LIMOUSINS

VENTE DIRECTE EN COLIS

B euf

N  6 Rue des basses rues
49730 VARENNES SUR LOIRE

06 46 80 06 72



KALIFROID

Froid et Climatisation

Bruno TALLUAU

T l. 07 86 14 31 46

kalifroid49@gmail.com

20 rue des petits champs 49730 VARENNES SUR LOIRE



cocciMarket

Ouvert tous les jours
de 8h30   19h30
Dimanche de 9h   13h

18 place du Jeu de Paume
49730 VARENNES-SUR-LOIRE
02 41 51 72 25

**Livraison
  domicile
Cocci Taxi**

GALLARD THIERRY

Taille de pierre
Ma onnerie



9, rue de l'Etang
49730 Varennes sur Loire
T l : 06 76 46 38 42
thierry.gallard0404@orange.fr



**TOP
GARAGE**

*M canique
Carrosserie
D pannages...
R parations
toutes marques*

GARAGE DU JEU DE PAUME

ZA Pr e Bertain
49730 VARENNES-SUR-LOIRE
T l. 02 41 51 72 19



TABAC - PRESSE - LOTO

Beno t et Marie-No lle CHALAND

5 rue des Sabotiers

49730 VARENNES

02 41 51 74 06



Mairie
22 place du jeu de Paume
49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Le samedi de 8h30 à 12h00

Tél. 02 41 51 72 29
Fax 02 41 51 47 14

mairie-sg.varennnes-sur-loire@orange.fr
www.varennnessurloire.fr